

Ils ont tué à Jussieu !

Un étudiant est mort à la faculté des sciences de Jussieu. Victime d'un pouvoir qui a choisi la violence policière contre les revendications étudiantes.

Il luttait pour l'abrogation des décrets racistes visant les étudiants étrangers. Son combat était juste.

**CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES
CONTRE LES LOIS ET DECRETS RACISTES
ETUDIANTS, TRAVAILLEURS, TOUS UNIS!**

Mardi 13 mai

No 1205 (78 - nouvelle série) du 15 mai au 21 mai 1980 - 4,00 F

l'humanité rouge

organe central du **PCML**

**REFORME PEYREFITTE
DU CODE PENAL**

**ATTENTAT
PREMEDIATE
CONTRE LES
LIBERTES**



Sommaire

ÇA S'EST PASSE p. 4 et 5	CULTUREL p. 11
VIE OUVRIERE p. 6 et 7	- <i>Cinéma</i> : Le Christ s'est arrêté à Eboli
- Lunel Viell : créer et maintenir une section syndicale (interview)	INTERNATIONAL p. 12 et 13
- 13 mai : Pour mettre en échec le projet Berger, il faut continuer	- Yougoslavie : le péril vient de l'Est
DOSSIER p. 8 et 9	- Pour qui meurent les Tchadiens ?
- Notre droit, c'est la santé, lutter c'est la conserver	VECU - PRATIQUE
AVEC LE PARTI p. 10	FLASH ECONOMIE p. 14
- Portrait : Gilles, du PCF au PCML	PARLONS-EN p. 15
	- Défendre la paix. Contre qui? Comment? Avec qui?

Pourquoi garder pour vous ce qui intéresse tout le monde ...
FAITES LE 205.51.10

Sur votre agenda



PARIS
 Samedi 17 mai :
 Débat sur la Chine avec Han Suyin à 14h30 au foyer Montorgueil, 46 rue Montorgueil, Paris 2e, métro Etienne Marcel. Organisé par la *Librairie populaire*.

PLOGOFF
 Week-end de Pentecôte :
 Rassemblement de solidarité avec Plogoff.

PARIS
 Samedi 17 mai :
 Meeting d'information et de riposte contre les lois anti-immigrés et la dissolution de l'Union nationale des étudiants de Côte d'Ivoire. A 14h, Salle Ageca, 177, rue de Charonne, métro Alexandre Dumas. A l'appel de l'Uneci, de l'association générale des étudiants guadeloupéens, de l'Union des étudiants guyanais.

ST DENIS
 Samedi 17 mai :
 De 14h à 24h, rassemblement populaire et journée culturelle au foyer Sonacotra de St Denis, 93, avenue Romain Rolland. Programme : film *Les ambassadeurs*. Débat sur les immigrés. Chansons maghrébines.

GARDANNE
 Samedi 31 mai :
 Fête de l'unité français-immigrés appelée par 30 associations de solidarité avec les travailleurs immigrés. A partir de 14 h. Parc de Valabre, route Luynes-Gardanne.

En toute franchise



Des lecteurs nous ont écrit pour nous faire part de leurs impressions, de leurs critiques, de leurs réflexions sur le premier numéro de l'Humanité rouge hebdo. Vous aussi, écrivez-nous, en toute franchise...

Le 6 mai 1980
 J'ai lu avec plaisir le numéro 1203 de l'Humanité rouge et notamment l'article sur la Sécurité sociale sous le titre «Tankonalasanté!».

En tant que délégué au congrès national de la Fédération nationale des malades, infirmes et paralysés (FNMIP) qui se tiendra à Piriac sur Mer (Loire atlantique) les 6, 7 et 8 juin 1980 je tiens à te préciser la position de la FNMIP qui est celle de l'immense majorité des malades et des assurés sociaux, à savoir la création d'un service national de santé impliquant pour tous la

gratuité totale des soins médicaux, pharmaceutiques, hospitaliers, de prothèse, de soins dentaires et ophtalmologiques.

Je pense que votre organisation participera le 13 mai à la grande journée de lutte aux côtés des organisations syndicales, politiques et révolutionnaires pour cette revendication de base.

Le responsable de la politique d'agression contre la Sécurité sociale n'est pas Jacques Barrot, le ministre de la santé, mais Jean Farge, le secrétaire d'Etat à la Sécurité sociale, inspecteur des finances et ancien directeur de la Comptabilité publique au ministère des finances où il s'est fait remarquer par sa politique de répression contre plusieurs militants syndicalistes de la CGT et de la CFDT. Pour ses bons et loyaux services, Giscard d'Estaing, inspecteur des Finances lui aussi l'a hissé au

poste de Secrétaire d'Etat à la Sécurité sociale pour démanteler la Sécurité sociale et revenir sur les conquêtes du Front populaire, de la Libération et de mai 1968. Cet homme est dangereux pour les travailleurs et les assurés sociaux. C'est un patron de combat au service de la bourgeoisie et des patrons. C'est lui qu'il faut combattre le 13 mai et votre organisation devrait en toute logique demander la démission de Jean Farge pour marquer son hostilité au gouvernement de Giscard d'Estaing.

Un sympathisant

Le 2 mai 1980
 Je n'ai rien vu concernant le problème berbère en Algérie.

C'est un problème politique important où nous avons notre responsabilité car le Parti a soutenu inconditionnellement la politique internationale de Boumedienne sans se préoccuper de la situation intérieure de l'Algérie.

Au-delà de la revendication du respect d'une identité culturelle, il y a critique

du régime intérieur de l'Algérie qui s'étend bien au-delà de la Kabylie (région de Constantine, des Aurès et de beaucoup d'Arabes); critique des privilèges, de la gabegie, de la corruption, de la paralysie organisée pour le maintien d'une classe au pouvoir (pouvoir usurpé aux combattants après la libération nationale); critique du manque de logement, du manque de nourriture, du manque de travail; critique de la répression syndicale, culturelle et politique; critique de l'arabisation obligatoire (arabe littéraire que personne ne comprend) pour les enfants pauvres et classes bilingues pour les enfants des classes privilégiées; critique de la suppression de la langue berbère; critique aussi de la religion d'état, l'Islam, pratiquement incluse à la scolarisation. (...)

Je souhaiterais qu'au niveau de notre presse nous soyons clairs. L'analyse des trois mondes n'exclue pas la lutte de classe dans le Tiers Monde, même dans les pays dits «socialistes».

Les faits ci-dessus énumérés sont extraits de conversations avec des amis. (...)

Rostrenen

suite page 15

A L'ATTENTION DES LECTEURS DE LA FAUCILLE

La *Faucille* No100 paraîtra le jeudi 22 mai 1980. Nous nous excusons auprès de nos lecteurs pour cette longue interruption qui tient à des raisons d'ordre technique. Le prochain numéro sort sur huit pages. Nous invitons les lecteurs et amis à nous faire parvenir toute information sur les manifestations dans leur région.

Les embastillés de Giscard

La Cour de sûreté de l'Etat a rendu son verdict : de jeunes Corses viennent d'être condamnés à passer de longues années derrière les barreaux des prisons de notre démocratie tricolore.

De dangereux criminels : ils ont refusé de laisser se poursuivre une politique qui vide la Corse de son peuple et de sa jeunesse, qui la livre aux intérêts de gros propriétaires qui croient toujours vivant le bon vieux temps des colonies, qui dénie au peuple corse son histoire, sa langue, ses traditions, qui lui refuse le droit d'être un peuple. On leur a répondu par les déploiements policiers, par les arrestations, par les morts, par la mise sur pied d'une officine terroriste.

Leur procès et leur condamnation viennent rappeler que la France de 1980 a ses prisonniers politiques. Ils vont rejoindre d'autres Corses déjà condamnés à de très lourdes peines, des Bretons, des Tahitiens. Et pendant ce temps, la Cour de sûreté de l'Etat prépare d'autres procès. On ne chôme pas du côté de la justice d'exception. Si prompt à emprisonner ces hommes, à retrancher de leur vie plusieurs années, la justice et le pouvoir qui la contrôle sont beaucoup moins pressés d'agir dans d'autres cas : les flics qui ont abattu deux personnes en Corse en janvier dernier sont en liberté; quant au commandant Bertolini, le chef de l'officine terroriste *Francia*, il semble bien que tout soit fait pour qu'il passe à travers les mailles du filet de la justice. Et au fait, quand donc Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur responsable de la tragédie d'Aléria, comparaitra-t-il devant la Haute Cour?

Pour ce qui nous concerne, nous avons choisi notre camp. Quelles que soient les réserves que nous puissions faire à l'égard de certaines des méthodes qu'ils ont choisies, nous sommes fermement aux côtés de ces hommes, face à ceux qui font régner la loi et l'ordre des exploitateurs.

Nous agissons aux côtés de tous ceux qui partagent cet objectif pour obtenir la libération des embastillés d'aujourd'hui. Il s'agit là d'un des combats importants de l'heure. Il serait grave que le nombre des prisonniers politiques s'accroisse dans le silence et l'indifférence. Aujourd'hui, des Corses, des Bretons, des Tahitiens, et demain?

Ce combat est un des aspects importants de la défense des libertés démocratiques attaquées actuellement par mille moyens. Mr Peyrefitte (vous savez, celui dont son collègue Boulin disait tant de bien avant de se suicider) ne vient-il pas de faire mettre au point dans le plus grand secret un projet de réforme du Code pénal dont les magistrats ayant une certaine idée de la démocratie disent qu'il aura pour effet de généraliser les flagrants délits et de supprimer les circonstances atténuantes?

Face à ces attaques, il faut d'abord expliquer les enjeux et rassembler tous ceux qui peuvent l'être.

Pierre BURNAND

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques JURQUET. Rédacteur en chef : Pierre BURNAND.
 Rédacteurs : Gilles Carpentier, Léon Cladel, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Rémi Dainville, Estelle Delmas, Serge Forest, Joël Fabien, Michel Lopez, Catherine Lemaire, Claude Liria, Claude Lebrun, Yves Lepic, Pierre Marceau, Claire Masson, Alain Mercier, Nathalie Villotiers, Charles Malloire.
 Secrétaire de rédaction : Pierre Marceau. Administration : Max Durand.
 Imprimerie La Nouvelle - Directeur de publication : Jean-Luc EINAUDI.

L'HUMANITE ROUGE - BP 201 - 75926 Paris Cedex 19 - CCP : 3022672 D La Source. Commission paritaire : No 57952 - Dépôt légal 2ème trimestre 1980 - Directeur de publication : Jean-Luc EINAUDI - Imprimerie La Nouvelle.



CONTRE LES LIBERTES

JUSSY, VOUS CONNAISSEZ ?

Dans *Le Figaro* du 5 mai, Alain Peyrefitte est interviewé sur son projet, entre autres par un dénommé Jussy, « haut fonctionnaire spécialiste du droit pénal » nous dit-on. Après Alain Peyrefitte qui déclare : « La prévention joue dans le long terme, la répression dans le court terme », le dénommé Jussy embraie et déclare : « J'ai pour méthode de me préoccuper d'abord du court terme en matière de violence où tout est urgent. Mais j'admets avec vous que rien n'empêche de, et même tout oblige à voir plus loin que la moto et son loubard. Et je crois bien évidemment dans cette mesure lointaine à la prévention. Surtout si elle est exempte de ces préjugés qui coûtent si cher : sait-on que la prévention à long terme s'accommoderait bien d'une réduction de la scolarité, mais qui ose en parler ? »

Au fait, ce chaud partisan de la répression et de l'abaissement de l'âge de la fin de scolarité s'appelle en réalité Jean Claude Soyer ; il est membre du Conseil supérieur de la magistrature. Il est l'un des trois auteurs du projet de réforme du Code pénal.

CASAMAYOR DENONCE

Casamayor, ancien président de la Chambre de Coui d'appel de Versailles, dénonce l'extension de la procédure flagrants délits : « Les esprits tordus, procureurs répressifs, pressés ou téléguidés, constatant qu'ils disposent d'un instrument judiciaire expéditif, vont s'appliquer à faire passer à cette moulinette toutes les affaires qu'ils veulent expédier en douce ou en vitesse. »

« UN TEXTE CONÇU DANS LA CLANDESTINITE »

« Un pareil texte ne pouvait être conçu que dans la clandestinité, rédigé par des hommes dont la sensibilité relève plutôt du Club de l'horloge que de la Ligue des droits de l'homme et présenté dans un grand fracas de déclarations et d'interviews, avant d'être soumis au Parlement, dans l'espérance qu'à la faveur de l'appel démagogique à la sécurité, celui-ci avaliserait sans trop y regarder ce texte aberrant. » (Maître Robert Badinter, *Le Monde*, 10 mai)

« LEGITIME DEFENSE » APPLAUDIT DES DEUX MAINS

« Nous avons gagné une bataille, le vent tourne. (...) Nous souhaitons que le Parlement vote le projet de loi destiné à rendre la répression des méfaits plus efficace ou qu'il ne l'amende qu'en aggravant le caractère répressif. (...) Il faut aussi que cesse l'équivoque qui consiste à opposer les libertés individuelles à la répression. »

Peyrefitte a proposé mercredi 30 avril son projet de refonte du code pénal au conseil des ministres. Celui-ci fut accepté. Ce projet intitulé Sécurité-libertés va donc être examiné par la chambre des députés à cette session de printemps. A en croire Peyrefitte, les transformations qu'il propose de donner au code pénal œuvre- raient à une plus grande équité judiciaire, mais les dentelles ne dissimulent pas la lèpre : ce nouveau code pénal serait avant tout un renforcement aigu de la répression.

Tout d'abord cernons le sujet et dressons la liste des délits envisagés : homicides volontaires, crimes accompagnés de torture et d'actes de barbarie, coups et blessures,

destructions et vols violés, séquestrations et prises d'otages, enlèvements de mineurs, proxénétisme aggravé, trafic de stupéfiants et ports d'armes prohibées.

Ce projet semble être positif puisqu'il prévoit un resserrement des peines de un à cinq ans en relevant le seuil minimum et en abaissant le seuil maximal, la suppression des flagrants délits (ceux du 23 mars en ont fait l'expérience) et une réduction de la durée de détention provisoire.

Ce positif se transforme en négatif lorsqu'on sait qu'il y a une redéfinition des délits, lorsqu'on apprend certaines restrictions des droits de l'accusé.

Ouvriers en lutte ... dangereux criminels

L'actuel code pénal n'envisage que les menaces contre les personnes, le code proposé par Peyrefitte prendrait en considération la menace et la tentative de menace (un à cinq ans d'emprisonnement).

Aujourd'hui les peines pour coups et blessures volontaires sont déterminées en fonction de la gravité des blessures, de l'incapacité physique qu'elles engendrent. Demain on ne tiendrait plus compte de la gravité des blessures, tout serait nivelé, en outre les auteurs de coups portés la nuit, avec port d'arme, lors d'une réunion, sur un handicapé, sur un magistrat et sur un agent de la force publique seraient très sévèrement punis.

Aujourd'hui l'auteur de destructions, de dégradations risque six mois à deux ans de prison, demain il encourrait d'un à cinq ans s'il y a port d'armes ou effraction ou intrusion dans un lieu de travail ou chez un particulier.

Le seul but de ces dispositions serait de maintenir la sécurité, je m'inscris en faux contre cette déclaration, elles concourent toutes au contraire à réprimer tous ceux qui oseraient lutter.

Reprenons brièvement les exemples cités plus hauts, comment interpréter une tentative de menace, que signifie coup et blessure volontaire même sans gravité sur un agent de la force publique, qu'est ce que le port d'arme prohibée et l'effraction sur un lieu de travail ?

Un ouvrier en grève occupe son entreprise, il porte sur lui un canif, il se rebiffe quand les flics l'empoignent et commence à se défendre verbalement le voilà passible de quatre délits !

Avec le projet Peyrefitte nous deviendrions bien vite coupables de nombreux délits et nos droits seraient particulièrement limités. Si une personne ayant déjà commis un délit récidive, elle encourt le double de la peine. Exemple : lors d'opérations coups de poing vous êtes convaincu de porter une arme prohibée vous êtes puni pour ce délit. Si un an, deux ans etc. après la police prouve que vous avez séquestré quelqu'un (le patron d'une usine) la peine encourue pour ce délit serait doublée car il y aura eu récidive, si pour ce dernier délit le tribunal prononce une peine avec sursis, les sursis sauteraient parce que vous aurez été déjà condamné.

Elle court, elle court la justice

Enfin il y a la fameuse suppression des flagrants délits ; en fait il s'agit d'une extension de cette procédure mais dissimulée sous une appellation plus neutre : la saisine directe. Aujourd'hui seuls les cas de flagrants délits se passent de l'instruction, de l'intervention du juge d'instruction, le dossier est transmis au tribunal, dossier dont les éléments ont été fournis uniquement par la police. Demain toutes les affaires élucidées par la police, « les affaires élucidées au terme de l'enquête de police pourront ne plus comporter d'instruction préparatoire par le juge d'instruction », pour les délits mineurs seront envoyés devant le tribunal correctionnel, les crimes de-

vant la chambre d'accusation. En effet le processus judiciaire va acquérir de la célérité comme aime à le dire Peyrefitte !

L'alarme doit être donnée dès aujourd'hui. Avec une telle refonte du code pénal « il n'y aura pas de suppression des flagrants délits, c'est au contraire leur extension, seule change la dénomination. Les garanties de la défense s'en trouvent même réduites. Aujourd'hui il y a 33 000 places dans les prisons et 45 000 détenus, demain, en 1983, ce sera 70 000 détenus » (extraits de la conférence de presse du Syndicat de la magistrature).

ÇA S'EST PASSÉ



Une assemblée des locataires

Berre-L'Étang (Bouches-du-Rhône)

Les locataires des cités LOGIREM, BRALET, BESSONS, CORMORANTS, ROMANQUETTES, ont mené pendant 3 mois une action de blocage des loyers.

Pendant l'été 1979, ils avaient vu des hausses successives et injustifiées les frapper lourdement. «La faute aux pays producteurs de pétrole» avait prétendu LOGIREM; l'association des locataires avait prouvé qu'il n'en était rien. Les discussions n'ayant rien donné, c'était alors le blocage des loyers et charges décidé en assemblée générale. Lettres recommandées, visite d'huissier chez tous les locataires en lutte, affiches arrachées, tracts enlevés des boîtes aux lettres par des hommes de main (qui s'en sont vantés!) : tous les moyens ont échoué. La LOGIREM a fini par s'engager à ce qu'il n'y ait plus de hausse de loyer en 1980, à certaines réparations et à un contrôle des charges pour voir si les 70% de hausse en étaient justifiés.

STOLERU CAUSE BIEN

Les ministres responsables des problèmes d'immigration des 21 pays membres du Conseil de l'Europe étaient réunis à Strasbourg du 6 au 8 mai. Parmi eux, Stoleru...

Pour les quelque 11 millions d'immigrés en Europe occidentale (dont 6,6 millions d'actifs), les 21 ministres se sont profondément souciés de leurs libertés : «Ils devraient (...) jouir des libertés fondamentales telles que la liberté d'expression, de réunion et d'association» ont-ils dit dans leur résolution. Ils y recommandent aussi l'élimination des obstacles au regroupement familial, la protection de la deuxième génération. Ils ont également estimé que les procédures d'expulsion «devraient prévoir un droit de recours effectif».

Stoleru a évidemment, en toute franchise, approuvé tout cela, qui ne signifierait après tout rien d'autre, pris à la lettre, que défaire en France ce que le même Stoleru a contribué à mettre en place.

Il est vrai que les 21 ministres ont débattu à huis clos et les belles déclarations d'intention, c'est sans doute pour amuser la galerie...

LES 25 ET 26 MAI, GRAND RASSEMBLEMENT A PLOGOFF



Le week-end de Pentecôte sera marqué par un grand rassemblement à Plogoff pour soutenir la population dans sa lutte contre le projet de centrale nucléaire. Le Conseil d'Etat vient de donner le feu vert à la construction de cette centrale après l'enquête bidon que l'on sait. Au cours des 25 et 26 mai, un fest noz sur la baie des Trépassés, des forums, une exposition au petit séminaire de Pont-Croix, des visites au Groupement foncier agricole seront organisés. On annonce la présence des paysans du Larzac.

CEE : HARO SUR LES ANGLAIS

Le contentieux entre la Grande-Bretagne et ses partenaires est important et date de son entrée dans la CEE. Après avoir été le plus puissant de tous les pays impérialistes de la terre, la Grande-Bretagne a connu un repli très important.

Toutefois, elle a conservé des relations privilégiées en ce qui concerne les produits fermiers, avec les anciennes colonies comme la Nouvelle-Zélande, l'Australie, le Canada. Du fait de ces relations, les produits agricoles importés l'étaient à des prix très faibles.

Pour que la Grande-Bretagne mette «la pendule à l'heure», il a fallu une période de transition assez longue de cinq années. Au terme de ces cinq années, la Grande-Bretagne devait se comporter avec ses anciennes colonies comme avec des pays tiers et donc prélever des droits de douane et des taxes importantes sur les produits qu'elle importait de ces pays. Cela s'est traduit par une brusque augmentation des prix sur le marché à un point tel qu'en cinq ans le prix du litre de lait a été multiplié par cinq pour les consommateurs. Il en a été ainsi pour des tas d'autres produits. Cela a créé un courant anti-CEE en Grande-Bretagne. Ce courant menace d'ailleurs les positions de Mme Thatcher au gouvernement.

Les points d'achoppement portent sur la fameuse affaire du mouton dans laquelle la France est en faute car elle porte atteinte aux principes de la CEE qui disent qu'en l'absence d'un règlement communautaire les frontières sont libres et qu'on n'a pas le droit d'em-

pêcher l'entrée d'un produit.

Dans une autre affaire — celle de la pomme de terre bretonne — où la Grande-Bretagne avait été condamnée pour entrave à la circulation des marchandises, elle avait accepté le jugement parce que le règlement communautaire l'y obligeait.

Autre point d'achoppement, le budget de la CEE : la Grande-Bretagne refuse de subventionner la CEE où l'agriculture mobilise 70% des recettes budgétaires. Elle refuse de subventionner les excédents laitiers, elle refuse de subventionner une agriculture dont elle juge les effectifs «pléthoriques». Il faut savoir qu'en Grande-Bretagne, la population agricole est très faible par rapport à la France, la RFA ou l'Italie. La part de l'agriculture dans le total de la population active était de 10,4% pour la France, 14,9% pour l'Italie, 6,7% pour la RFA et seulement 2,6% pour la Grande-Bretagne en 1976.

En opposant son veto aux décisions sur les prix agricoles, la Grande-Bretagne espère que ses partenaires reviendront sur leurs propositions sur le budget et sur l'augmentation de sa quote-part.

DES PROBLEMES REELS

Si l'attitude des Anglais est compréhensible sur certains points, il faut reconnaître toutefois que le gouvernement anglais, pour des raisons de politique intérieure — élections, conflits sociaux, économie en déroute sur de nombreux points (l'automobile) — voudrait, comme tous les autres d'ail-

leurs, se remplir les poches sans verser un sou.

Les problèmes sont donc réels, mais ils existent aussi pour les autres pays qui se servent de la Grande-Bretagne comme d'un bouc émissaire en la montrant du doigt comme un mauvais payeur alors qu'ils sont aussi mauvais payeurs qu'elle.

LES CONSEQUENCES POUR LES PAYSANS

Les conséquences d'une telle guerre de tranchée entre capitalistes qui voudraient bien écraser les autres mais qui n'en ont pas les moyens, sont dramatiques pour les paysans de tous les pays.

Comme les prix de campagne ne sont pas fixés, ils sont payés au prix de l'an dernier plus les 5% pour la France compte-tenu de la dévaluation du franc vert et du démantèlement des montants compensatoires positifs.

Mais ces mesures ne garantiront pas le revenu de la grande masse des paysans. C'est pourquoi nous nous battons premièrement pour le démantèlement de tous les montants compensatoires, une augmentation des prix prenant comme base la rémunération du travail par un système de quotas à établir selon les grands types de production et garantissant un revenu minimum au moins égal au SMIC pour les petits paysans et blocage des prix pour les plus riches, ou rémunération très faible — ceci pour tenir compte des disparités de revenus énormes à la campagne, de l'ordre de 1 à 100.

Yves LEPIC

Jeudi 8 mai. Un absent remarqué aux obsèques de Tito : le président de la République française. Comme motif, rien que de mauvais prétextes. Pourtant une semaine avant, Giscard n'avait pas hésité à envoyer son ambassadeur faire de la figuration en solitaire au défilé devant le Kremlin. Bref, c'est la politique de la chaise vide... à contretemps.

Samedi. Giscard a décidé de faire son bilan et c'est Revel, le rédacteur en chef de L'Express, qui a été requis pour recueillir la confiance et la vulgariser.

Vous me direz, à quoi ça rime de faire un bilan au bout de six ans quand on est élu pour sept? L'intérêt semble-t-il c'est que six ans après, c'est déjà un an avant. Pour un qui se plaint de l'excessive durée des campagnes électorales, il n'est pas en reste!

Parmi les réflexions élyséennes, après celle qui fait froid dans le dos où il annonce qu'il n'a accompli que les 3/4 de ce qu'il voulait faire, quelques mots sur la classe ouvrière. Ou plutôt sur «les rapports de la classe ouvrière en France avec le reste de la société» qui sont hélas «encore très différents de ce qu'ils sont dans d'autres pays comparables». Lorsque, tout frais sorti des urnes, Giscard s'installait à l'Elysée, il s'est dit : «il faut que ça change». Et derechef il nous a machouillé

six ans durant les mots magiques «dégratation, consensus, solidarité». Apparemment, il s'est laissé abuser par son propre discours puisqu'aujourd'hui il croit que c'est «en train de changer».

C'est rêver tout éveillé! On ne saurait trop conseiller au président de méditer l'exemple suédois, avec la grève qui vient de paralyser pendant plus de deux semaines ce pays modèle de la paix sociale.

A bâtons rompus

par Pierre Marceau

Où va se nicher la «guerre idéologique» menée par la bourgeoisie! Dimanche. En feuilletant un de ces canards gagnant, trouvé gisant sur le comptoir, je tombe sur un article accrocheur sur le thème «comment rester vert après 65 ans».

Un rapide inventaire m'apprend entre deux conseils d'hygiène alimentaire et quelques recettes érotiques pour le 3e âge que le secret de la longévité épanouie réside dans le respect, sa vie durant, de ces deux règles : «être égoïste», ne pas s'embarasser des problèmes que les autres n'arrêtent pas de vous poser et ne pas se mêler de politi-

que. Tel que... Moi, je vous le dis mes camarades, on va pas faire de vieux os!

Le consensus, Poniowski, lui, il continue d'y croire. Le prince qui n'est pas seulement faux témoin mais également idéologue attaché à la personne du président, constate dans la lettre hebdomadaire de son Institut de prospective politique parue le 12 mai, que

le monde est «en panne d'universel». Réflexion dans l'air d'un temps où l'on nous ressasse quotidiennement «la fin des idéologies» et «la crise du marxisme».

Ponia a trouvé la solution au vague à l'âme planétaire. Pas une solution franchement nouvelle, mais enfin... D'après lui «le spirituel de nouveau va façonner les civilisations».

Si on le comprend bien, il s'agirait de transformer la société en une vaste secte avec l'abrutissement mystique comme ciment. En somme, c'est le consensus version Ponia-Krishna.

Regu au courrier ce matin une lettre adressée au ministre de l'intérieur. Elle se passe de tout commentaire.

«Je vis depuis plus de trois ans avec M. Wadih avec lequel j'ai eu une petite fille âgée de deux ans à présent. Nous avons décidé d'avoir un autre enfant qui doit naître au début du mois prochain.»

«Mais vous n'ignorez pas la situation de notre famille puisque vous avez engagé vous-même une procédure d'expulsion de mon mari après que le Préfet des Bouches-du-Rhône ait annulé la décision de refus de séjour qu'il avait prise en juin 79.»

«Vous n'ignorez pas non plus que vos services ne nous autorisent toujours pas à nous marier et ce en dépit de la Déclaration universelle des droits de l'homme que le gouvernement français prétend défendre.»

«En expulsant M. Wadih, vous choisiriez de briser définitivement notre famille ou me condamneriez moi-même ainsi que nos enfants à l'exil.»

«(...) Je me vois donc contrainte à entamer, dès le lundi 12 mai, une grève de la faim jusqu'à :

— l'annulation immédiate de la procédure d'expulsion et le droit pour mon mari de séjourner en France avec nos enfants

— l'autorisation immédiate de notre mariage.

«Je ne peux que vous considérer comme le seul responsable des conséquences que pourront avoir sur ma santé et celle de l'enfant que je porte cette mesure à laquelle vous m'avez acculée.»

TAHITIENS A FRESNES

Condamnés à de lourdes peines suite à leurs actes de protestation contre les essais nucléaires de la France dans le Pacifique, trois des sept Tahitiens emprisonnés à Fresnes depuis un an qui attendent le nouveau procès après la cassation du premier, ont commencé, le 28 avril dernier, une grève de la faim illimitée.

Ce sont Marcel Tahutini, Jonas Tahutini et William Tauria.

Dans une lettre adressée au Président de la République, ils demandent :

- 1- l'arrêt des essais nucléaires dans le Pacifique
- 2- que leur soit accordé enfin le statut de prisonnier politique
- 3- que la date de leur prochain procès leur soit communiquée.

Marseille, 5 mai 1980

ETUDIANTS GREVISTES CONTRE DECRET IMBERT A LYON II

A Lyon, outre les manifestations et mouvements de grève, la lutte contre les lois racistes Bonnet-Imbert a pris la forme d'une grève de la faim que poursuivent depuis maintenant trois semaines une cinquantaine d'étudiants grecs, chypriotes, tunisiens, iraniens, palestiniens et français. Cette grève de la faim, entamée le 22 avril, s'est déroulée d'abord dans les locaux de Lyon II-Quais puis elle s'est transférée dans des locaux syndicaux.

Auparavant, le 28 mars, 200 (sur 287) étudiants étrangers avaient boycotté l'examen du français.

Le mouvement de grève à l'université de Lyon, débuté avant Pâques à Bron (Lyon II), s'est ensuite étendu

à Lyon I (La Doua), Lyon II-Quais, et Lyon III.

Sauf autres prises de position plus récentes, les organisations suivantes ont apporté leur soutien aux grévistes de la faim : CGT, CFDT, SNI, SGEN-CFDT, SNE Sup, PS, PCML et PCRml, UEC, syndicats étudiants (AGEL-UNEF, UGEL-UNEF).

Voici le message de soutien commun au PCML et au PCRml adressé aux étudiants grévistes de la faim et communiqué à la presse :

« Les comités de parti de Lyon du PCML et du PCRml apportent leur soutien aux étudiants en grève de la faim pour dénoncer les lois dirigées contre les immigrés. Après les lois Barre-

Stoleru contre les travailleurs, les décrets Imbert font suite aux projets Bonnet et ont pour objectif d'expulser des milliers d'étudiants étrangers. Il faut s'opposer de toutes ses forces et dans l'unité à cette politique raciste du pouvoir.

L'action courageuse des étudiants étrangers et français a mis le doigt sur le caractère scélérat et discriminatoire de ces décrets; elle ouvre la voie à une action déterminée et unitaire pour s'opposer à leur application. C'est pourquoi nous la soutenons sans réserve et nous appelons tous nos camarades et amis à la soutenir également et la faire connaître. »

PROCES DES CORSES : VERDICT REVOLTANT !

Nicoli 8 ans, Beretti 5 ans, De Mari 5 ans, Colombani 5 ans, Orsoni (Guy) 4 ans, Orsoni (Alain) 4 ans, Zambarnardi 3 ans.

A la veille du verdict du procès contre sept jeunes nationalistes corses, commencé le 29 avril, une grande manifestation a eu lieu à Ajaccio le dimanche 11 mai. 4 à 5 000 personnes (selon les organisateurs) ont répondu à l'appel de A Riscossa, des organisations nationalistes, de la CFDT et d'organisations politiques françaises.

Avec ce procès, ceux qui ont précédé et ceux qui vont suivre, le pouvoir tend à banaliser la procédure d'exception qu'est la Cour de sûreté de l'Etat.

A noter que certains des accusés sont déjà incarcérés depuis plus d'un an : Guy Orsoni 14 mois, Jean-Pierre Colombani 18 mois, Jean Nicoli 22 mois.

Nous avons demandé, parmi les familles des emprisonnés, à Mme Francette Nicoli son appréciation des événements.

« Ma prise de conscience du problème aigu de la Corse, c'est surtout depuis l'arrestation de mon neveu il y a vingt-deux mois. J'ai bien sûr été déjà sensibilisée par l'affaire d'Aléria, solidaire, comme tant de mes compatriotes, d'Edmond Simeoni, qui a été le point de départ de la répression en Corse et qui n'a pas cessé depuis.

Je milite au Comité de soutien aux patriotes corses emprisonnés (*) et à l'A Riscossa (association d'aide aux familles des emprisonnés).

J'apporte mon soutien à tous les patriotes corses em-

prisonnés sans jamais juger leurs moyens de lutte. Ils sont jeunes, je ne pense pas avoir leur enthousiasme, mais leur combat s'inscrit dans la tradition de résistance du peuple corse contre ses oppresseurs. J'ai été moi-même à l'âge de mon neveu dans la Résistance, agent de liaison de mon père, Jean Nicoli, dirigeant du Front national en Corse, décapité par les Italiens le 30 août 1943 à Bastia. J'ai été comme ces jeunes, traitée à leur âge de terroriste et décorée quelques mois après de la Croix de guerre. Je pense que la violence que leur dicte leurs actes ne peut être condamnée, la violence première - tous les témoins l'ont dit au procès - c'est la violence de l'Etat français. Cette violence a abouti à la destruction de la langue corse, de sa culture, des forces vives de l'économie corse par le départ de toute la jeunesse. Cet exil est devenu insupportable car à la place de ces jeunes qui partent (40 000 de 1962 à 1975), des Français (47 000) les ont remplacés et se sont installés sur leur terre. Ce véritable déplacement de la population ne permet plus l'intégration et l'assimilation qui étaient possibles il y a 20 ans. Les jeunes, comme ceux de ce procès, ont exprimé leur refus d'accepter la disparition de leur peuple. Tout peuple a droit à l'existence sur sa terre.

Il y a maintenant une centaine de patriotes en prison, plus de cinquante sont au maquis, une cinquantaine sont inculpés et en liberté provisoire. Le pouvoir qui refuse d'écouter les revendications a opéré une escalade dans le domaine répressif, ainsi à Bastelica en janvier dernier où ce sont les brigades anti-gang qui ont opéré et ont tué à bout portant une jeune fille et un jeune homme.

Pourtant, l'affaire de Bastelica voulait seulement dénoncer les « barbouzes » qui sont en Corse protégés par le pouvoir. Deux poids, deux mesures. Les deux personnes arrêtées par les nationalistes corses, Bertolini et Olieli, qui s'approprièrent à tuer l'un d'entre eux, sont à l'hôpital; ils n'ont été entendus pour la première fois que le 6 mai. Eux ne passent pas devant la Cour de sûreté de l'Etat qui a clos l'affaire. La Police judiciaire vient seulement d'en être saisie. Par contre, les nationalistes, eux, sont en prison; 13 sont encore détenus et passeront devant cette Cour.

Depuis le procès de juin-juillet 1979, 17 Corses sont dans les prisons pour 5, 8, 10, 13 ans.

Au procès ces jours derniers, Jean Nicoli (21 ans) déclarait : « J'ai adhéré au FLNC car pour moi c'était le seul choix possible... je n'ai jamais voulu semer la terreur... je me bats pour une Corse indépendante et socialiste. »

Jean-Pierre Colombani (20 ans, il en avait tout juste

18 au moment des faits reprochés), a aussi, comme Didier Beretti (24 ans) revendiqué son appartenance au FLNC et ont donné les mêmes raisons que Jean pour justifier leurs actes.

L'Avocat général a eu beau, comme à l'autre procès, insulter à travers ces jeunes le peuple corse par ses propos mesquins et racistes - « Vous êtes des faibles, des fils à papa, des aigris... » - rien n'a atteint la foi de ces jeunes dans leurs perspectives de voir leur peuple enfin libre.

Les peines demandées dans le réquisitoire sont scandaleuses : dix ans de réclusion criminelle pour Jean Nicoli, qualifié de « terroriste endurci » et Alain Orsoni (« jugé » par défaut); cinq ans minimum de prison pour « complicité » pour Didier Beretti, Guy Orsoni et Jean-Pierre Colombani; trois ans minimum pour Zambarnardi. Un supplément d'information a été demandé pour Gérard de Mari.

Les avocats, dans leur plaidoirie, ont exprimé que le problème corse est avant tout un problème politique, que c'est un problème grave, que le climat de mécontentement qui règne dans l'île peut à chaque instant dégénérer en incident très grave. Le pouvoir d'Etat, hypercentralisé, autoritaire, ne voit d'autre issue que la répression politique. »

(*) Adresse du comité : 14 rue de Nanteuil - 75015 Paris

18 au moment des faits reprochés), a aussi, comme Didier Beretti (24 ans) revendiqué son appartenance au FLNC et ont donné les mêmes raisons que Jean pour justifier leurs actes.

L'Avocat général a eu beau, comme à l'autre procès, insulter à travers ces jeunes le peuple corse par ses propos mesquins et racistes - « Vous êtes des faibles, des fils à papa, des aigris... » - rien n'a atteint la foi de ces jeunes dans leurs perspectives de voir leur peuple enfin libre.

Les peines demandées dans le réquisitoire sont scandaleuses : dix ans de réclusion criminelle pour Jean Nicoli, qualifié de « terroriste endurci » et Alain Orsoni (« jugé » par défaut); cinq ans minimum de prison pour « complicité » pour Didier Beretti, Guy Orsoni et Jean-Pierre Colombani; trois ans minimum pour Zambarnardi. Un supplément d'information a été demandé pour Gérard de Mari.

Les avocats, dans leur plaidoirie, ont exprimé que le problème corse est avant tout un problème politique, que c'est un problème grave, que le climat de mécontentement qui règne dans l'île peut à chaque instant dégénérer en incident très grave. Le pouvoir d'Etat, hypercentralisé, autoritaire, ne voit d'autre issue que la répression politique. »

(*) Adresse du comité : 14 rue de Nanteuil - 75015 Paris



Nice : le port et la baie

UNE SIMPLE BICOQUE QU'ON REFUSE PAR LA VIOLENCE AUX BATISSEURS DE LA BAIE DES ANGES

Ils sont une trentaine. Algériens. Ils viennent tous d'Al Asnan, l'Orléanville de la colonisation. Il y a dix ans, lorsque les promoteurs décidèrent de planter une verrue de luxe sur le rivage de la baie des Anges, ils trouvèrent pratique de les loger là, dans une bicoque vétuste, à deux pas du chantier de la célèbre Marina Baie des Anges. Pas de confort, pas d'eau ni d'électricité, mais pas de frais.

En juin 78, une première tentative de l'architecte qui venait faire les travaux pour les expulser. Ils sont devenus indésirables dès lors que la majorité d'entre eux ne sont plus employés sur le chantier de Marina. Un comité de soutien intervient auprès des pouvoirs publics et obtient que l'expulsion ne se fasse pas tant qu'une solution de relogement acceptable ne leur est pas trouvée. Pourtant, les experts juridiques de Marina ne désarment pas, ils déterrent des codes de l'urbanisme, la procédure «des édifices menaçant ruine». Compréhensif à l'égard des promoteurs, le maire de Villeneuve-Loubet prononce, de manière complètement abusive, un arrêté de «péril imminent» qui ordonne à la SCI Marina de faire cesser le péril en expulsant les résidents.

La justice confirme l'arrêté d'expulsion et fixe un délai jusqu'au 5 mai. Pourtant, le 26 avril, alors que les travailleurs sont sur les chantiers, les vigiles de Marina et leurs chiens policiers bouclent le terrain. Ils font mine de rassembler les vêtements dans des sacs en plastique, mais ils sont vite fatigués. Le bulldozer entre en danse, détruit méthodiquement les deux bicoques et la caravane installée sur le terrain. Un ouvrier qui dort - il est en accident de travail - est heureusement réveillé par un collègue qui a vu la manœuvre d'un chantier voisin. Sous les ricanements des nervis, en quelques minutes, tout est terminé : les meubles, la literie, les provisions, toutes les affaires personnelles des travailleurs sont sous les décombres.

Quel tableau plus explicite de la situation des immigrés en France? Les patrons les prennent quand ils servent, puis les jettent ou les expulsent. Quel contraste plus saisissant que la Côte d'Azur : résidences de super luxe pour milliardaires et au milieu de ces constructions, une simple bicoque qu'on refuse par la violence à ceux qui ont construit ces immeubles de leurs mains?



Lunel Vieil (Hérault)

CREER ET MAINTENIR UNE SECTION UN DELEGUE SYNDICAL CGT RACONTE

Nous avons rencontré le délégué syndical CGT d'une entreprise de travaux publics, la SOBEA (50 travailleurs), une des nombreuses unités d'une société qui a des chantiers dans toute la France et à l'étranger (Iran, Irak, Arabie saoudite, Lybie...) et derrière laquelle on trouve Pont-à-Mousson.

L'entreprise compte 40% d'immigrés. La dernière lutte (5 jours de grève en mars dernier contre le licenciement

d'un ouvrier marocain syndiqué CGT et pour diverses revendications de salaire, temps de travail...) s'est conclue par un demi-échec mais l'augmentation des salaires).

Nous avons parlé de la répression antisyndicale, du racisme patronal... Voici ce qu'il nous a dit sur l'implantation de la section CGT.

« Quand j'ai voulu monter la CGT (en 1975), le patron a essayé de m'acheter en me demandant de devenir chef d'équipe mais sans changement de salaire; après cette proposition, il m'a dit qu'il me laissait réfléchir; quelques temps après, c'est la lettre de ma nomination comme délégué syndical qui lui est arrivée... »

Depuis, le patron essaie inlassablement d'affaiblir le syndicat et si possible de le détruire :

« Depuis le début, le patron a toujours tenté de casser le syndicat; il visait surtout les délégués: par exemple, au travail, en les isolant des autres ouvriers, ou encore en augmentant tout le monde sauf les délégués! A Avignon où les délégués de Lunel ont aidé à la création d'une section, le patron disait: si vous avez besoin de quelque chose, venez me trouver moi, n'allez pas chercher les délégués! »

Mais ce n'est pas tout, la répression syndicale s'accompagne d'un racisme que les lois Barra-Bonnet-Stoleru tentent de légaliser :

« Le patron tape toujours sur les immigrés à tous les niveaux: salaires, boulot, qualification; par exemple, lors de la dernière grève un des motifs était le licenciement

d'un camarade marocain, licencié parce qu'il voulait changer de qualification et il en avait la capacité! Mais pour le patron, un immigré embauché comme manœuvre doit rester manœuvre, celui qui est embauché comme maçon doit rester maçon. Ce licenciement, c'est un licenciement raciste parce que s'il a refusé à notre camarade de monter, c'est parce qu'il est arabe et son licenciement, c'est un coup monté entre le patron et les chefs. »

« Et ce racisme, c'est aussi un bon moyen pour diviser les ouvriers: le patron essaie ainsi de faire des divisions entre Français et immigrés et même entre les immigrés arabes et portugais par exemple. »

La grève qui a été menée il y a quelques semaines n'a pas été un succès, mais d'autres grèves par le passé lancées par la section ont amené des améliorations sensibles dans les conditions de travail et sur les salaires :

« Avant la création du syndicat, c'était terrible, jusqu'à nous faire commencer avant l'heure et finir après, sans nous donner le temps du casse-croûte; avec le syndicat, ça s'est un peu arrangé, au moins le patron respecte la loi; les horaires sont plus souples; quelquefois on termine avant l'heure, on a obtenu des baraquements et dernièrement, par l'action, le pont de Noël payé par le patron. Ce qu'on a gagné, tout le monde en a profité, les ouvriers et les chefs qui étaient avec nous, le patron, il était seul. »

Correspondante Montpellier

Chez Talbot (Poissy)

LA CSL (EX-CFT) EN A PRIS UN COUP

Poissy. Les usines ex-Simca-Chrysler, Talbot aujourd'hui, pour les besoins de la cause publicitaire.

23 600 salariés dont 10 000 immigrés. Un des hauts-lieux de la construction automobile en France. Un des hauts-lieux aussi des méthodes patronales de répression et d'exploitation les plus brutales, de caractère fasciste, en dehors même de la légalité du libéralisme giscardien. Un des berceaux de la sinistre ex-CFT, aujourd'hui CSL (là aussi on a changé de sigle, après l'assassinat de Pierre Maistre à Reims: on s'en souvient, la CFT y était impliquée très directement...).

A Poissy, ne pas adhérer à la CSL et ne pas voter pour elle, ce n'est bon ni pour la promotion ni pour les salaires, ni simplement pour conserver son emploi! Les discussions, c'est souvent à coups de barre de fer. Syndicat patronal s'il en est, la CSL est bien l'instrument d'une discipline de fer telle que les usines où règne cette loi-là n'ont pas volé le nom d'«usine de la peur», de «baigne capitaliste».

Les élections prud'homales de décembre dernier avaient déjà montré à quel point le règne de la CSL, à Poissy comme ailleurs, reposait sur la contrainte et la force. A cette occasion, les travailleurs de Talbot avaient pu voter à peu près librement pour la première fois de l'histoire de cette

usine: la CGT obtenait 38% des voix, la CSL et autres syndicats autonomes (regroupés dans une alliance) n'obtenant que 39,4% (la CFDT obtenait de son côté 7% des suffrages).

Et pourtant, les travailleurs avaient été accompagnés en car jusqu'aux bureaux de vote par la maîtrise!

Les élections professionnelles (comité d'entreprise le 6 mai, délégués du personnel le 8) ont confirmé cette brèche ouverte dans des conditions de liberté toutes nouvelles à Poissy mais encore bien relatives et limitées.

Il aura fallu 19 mois de bataille juridique durant laquelle la direction assistée de la CSL, le CAT (autonome) et FO, a manœuvré pour s'opposer à un contrôle un peu sérieux des élections pour que soit mise sur pied une commission et organisées, dans un minimum de légalité, ces élections.

Enquête du Conseil d'Etat, menée par M. Paul Teitgen, sur les irrégularités commises dans les élections professionnelles précédentes (les dernières remontent en fait à 1977: la CFT, le CAT et FO y recueillent à eux seuls les 3/4 des voix dont 62,6% à la CFT) et sur requête de la CGT.

Puis M. Roger Lestang, conseiller honoraire de la Cour de cassation, met sur

le pied la commission de contrôle: non sans mal; et encore n'y aura-t-il qu'une trentaine de magistrats et juristes pour surveiller les 51 bureaux de vote dont présidents et assesseurs étaient en majorité de la CSL (le résultat, selon les cas, n'était d'ailleurs pas le même!).

Résultat: la CGT obtenait 30,84% des voix (15,3% de plus qu'aux précédentes), la CFDT 4,09% (1,39% de plus); la CSL 54,1%, perdait 12%; cela dans le collège ouvriers et employés.

Comme l'indiquait la CGT après ces résultats: « la démonstration est ainsi faite, une deuxième fois après les élections prud'homales, que si les travailleurs peuvent s'exprimer avec des garanties supplémentaires de liberté, quoique insuffisantes, les voix recueillies par la CGT croissent dans des proportions importantes. »

La lutte contre le «syndicalisme» du type CFT n'en est pas pour autant terminée, mais voilà dans cette bataille un important succès pour les travailleurs.

Il va sans dire que dans tout cela, le pouvoir giscardien ne s'est pas mouillé le moins du monde: pour faire respecter sa loi, si peu favorable soit-elle aux travailleurs, ce pouvoir manque de moyens! Les procédures sont certes bien plus expéditives et les moyens manquent beaucoup moins pour condamner des travailleurs «coupables» de grève par exemple!

G.C.

MARSEILLE: NON A LA FERMETURE DE PRIOR

Le ministre du travail vient d'autoriser la fermeture de l'usine Prior de St Marcel. Les 110 travailleurs de l'usine se retrouvent au chômage.

C'est un scandale: le gouvernement, qui est le principal actionnaire de la société-mère, Ceraliment-Lu-Brun, autorise la fermeture de l'usine de Marseille et, en même temps, donne une subvention à la société pour acheter des usines en Belgique.

Mais les travailleurs sont bien décidés à ne pas laisser faire: déjà, dès la nouvelle annoncée, ils ont occupé les bureaux de la direction pendant 7 heures.

Impulsée par l'Union locale CGT, la solidarité s'est développée dans la vallée de l'Huveaune: des délégations de travailleurs de Panzani, de l'Union des brasseries, de Coder, de Casino, des délégués syndicaux de la Sopad-Nestlé et d'autres encore sont venus apporter leur soutien aux salariés de Prior.

Deux élus du PCF doivent se rendre chez le ministre pour faire annuler la décision de fermeture. Des militants du PCML se sont rendus à l'usine dès l'annonce de la fermeture. Ils ont diffusé un appel à la solidarité, sous la forme d'un tract, à Nestlé et à Procida, deux entreprises de la vallée. Ils ont également informé les militants de l'UL-CFDT afin que le combat contre les licenciements puisse se développer dans l'unité la plus large. Le 13 mai, journée d'action décidée par les syndicats CGT, CFDT et FEN, un rassemblement de tous les travailleurs de la vallée de l'Huveaune doit avoir lieu à 9 heures à Prior pour rejoindre la manifestation interprofessionnelle prévue à 10 heures aux Mobiles.

Le PCML lance un appel aux travailleurs de la vallée de l'Huveaune pour soutenir toutes les initiatives des Prior contre la fermeture de leur usine et à rassembler leurs forces dans l'unité la plus large pour s'opposer fermement aux licenciements et à la mort de la vallée.

Près de 15 000 personnes ont participé samedi 10 mai à Paris, de la place de la République à la Nation, à la marche nationale contre les lois anti-immigrés et pour l'égalité des droits entre Français et immigrés. C'est de loin la plus importante manifestation sur ces questions depuis celle contre les mesures Stoleru (déjà lui); et les expulsions de membres du comité de coordination des foyers en lutte, en 1976.

Les organisateurs de cette marche nationale ont ainsi fait franchir un pas important (même s'il n'est évidemment pas décisif) au regroupement des forces et à la lutte on ne peut plus nécessaire contre la politique gravement discriminatoire du gouvernement à l'égard des travailleurs immigrés — politique lourde de conséquences pour les droits et les libertés de tous les travailleurs.

Dans le cortège, outre les associations de travailleurs immigrés de la MTI (Maison des travailleurs immigrés) et les associations de travailleurs immigrés en lutte (comité de coordination, Turcs de la confection...), on notait la présence parfois nombreuse de collectifs régionaux

15 000 A PARIS POUR L'EGALITE DES DROITS



(Aix-Marseille, Strasbourg, etc.) parmi lesquels se distinguait celui de Bordeaux particulièrement dynamique: la longue et récente grève de la faim de 28 travailleurs sans-papiers, Turcs et Tunisiens, avait visiblement engendré une combativité particulièrement solide!

Les travailleurs de la confection de Turquie étaient présents en nombre (ainsi que des Mauriciens), quatre mois après le déclenchement de leur lutte pour la régularisation des sans-papiers et apparemment toujours aussi déterminés à surmonter tous les obstacles pour aboutir.

Les diverses associations de solidarité, partie prenante de l'organisation de la marche, étaient également présentes.

Les étudiants représentant les différentes universités actuellement en lutte contre les mesures discrimi-

natoires prises à l'égard des étudiants étrangers constituaient une part importante du cortège où se trouvait aussi une forte délégation de l'UNEF et, bien sûr, des associations d'étudiants étrangers.

LA PRESENCE DE LA CFDT

L'un des aspects les plus marquants de cette manifestation était sans aucun doute la forte participation des militants de la CFDT, derrière la banderole de l'Union régionale parisienne: l'URP, ainsi que la confédération CFDT avaient en effet appelé à cette marche. Parmi ces militants, Lesire Ogrel, secrétaire national.

La CGT, qui participe à quelques uns des collectifs locaux existant, avait répondu par la négative (au niveau de la région parisienne ou national) aux sollicitations des organisateurs pour appeler à cette manifestation.

La fédération de Paris du PS, le PSU, la LCR, notre Parti ainsi que le PCRml avaient appelé à cette marche qui avait aussi reçu le soutien du Syndicat de la magistrature et du Syndicat des avocats de France.

G.C.

13 MAI

Pour mettre en échec le projet Berger, il faut continuer

La journée d'action du 13 mai a constitué dans l'ensemble un succès par l'ampleur de la riposte aux attaques contre le droit à la santé qu'elle a représentée.

Elle a également marqué, en général, un pas en avant dans la réalisation de l'unité d'action CGT-CFDT. Sept fédérations ainsi que de nombreuses Unions départementales et Unions locales ont lancé des appels communs à la grève de 24 heures. Le refus de la direction confédérale CFDT de s'associer au mot d'ordre de 24 heures de grève a, dans le cas présent, constitué un frein à une riposte unitaire plus importante. Cela a créé les conditions, dans un certain nombre d'endroits, pour des actions séparées. Ce fut notamment le cas à Paris où la CGT appelait à manifester à 10 heures le matin alors que la CFDT ne prenait aucune initiative ; dans d'autres endroits, tandis que la CGT manifestait le matin, la CFDT appelait l'après-midi. Pour dire les choses comme elles sont, la CFDT n'a pas eu un rôle dynamique le 13 mai. Une question est maintenant posée : va-t-on en rester là ? Le projet de loi Berger va être soumis prochainement au Parlement. Empêcher son adoption, tel est le but à atteindre. Pour cela, de nouvelles initiatives seront nécessaires. Espérons que la direction confédérale CFDT tirera du 13 mai des enseignements.



Paris, 13 mai. A midi, les premiers rangs de l'immense cortège arrivent gare de l'Est. Georges Seguy, Henri Krazuki, Michel Warcholak et d'autres dirigeants de la CGT vont quitter la manifestation qui approche de son terme.

voir contre leur droit à la santé.

Multipliez banderoles témoignant de la présence de tel hôpital, tel département, ville, de la région parisienne.

Et surtout, cette masse énorme d'hommes et de femmes de tous âges qui avaient répondu à l'appel pour se dresser contre la loi Berger, pour défendre leur droit à la santé : une bonne base pour porter de réels coups à la politique antisociale du gouvernement.

A Paris, dans les autres régions de France aussi : une preuve qu'ils sont des millions à vouloir lutter.

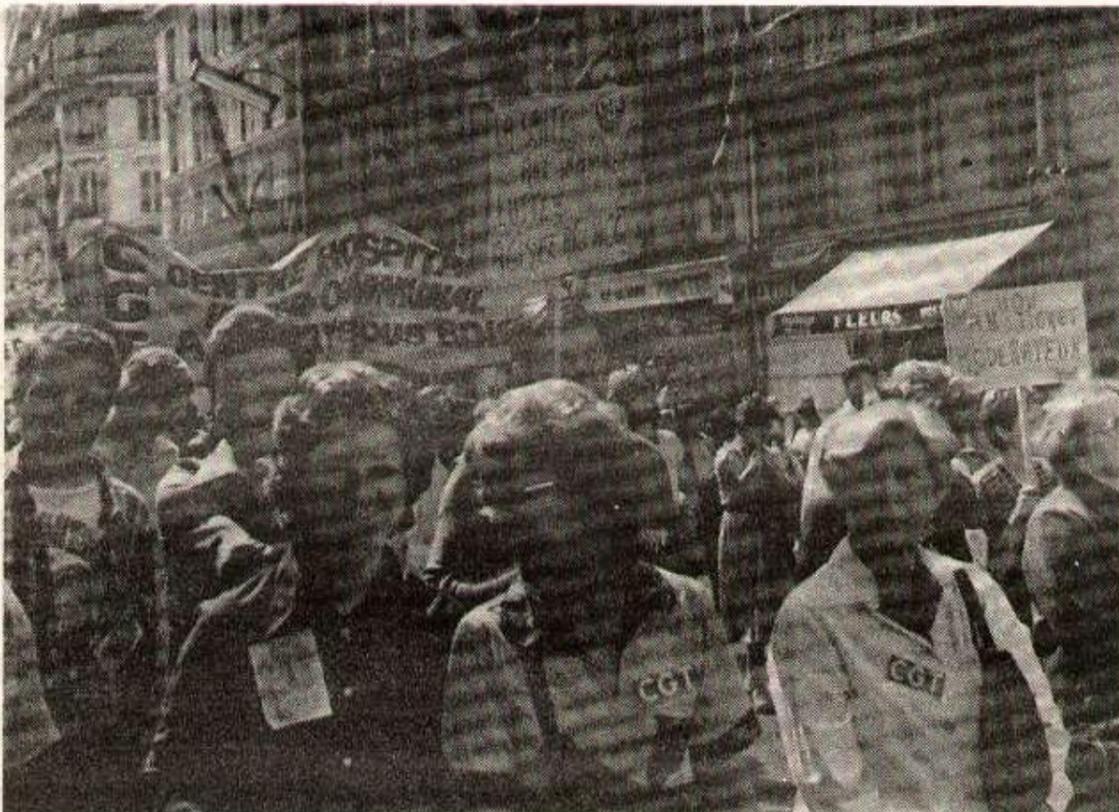
A cette heure, tous les manifestants ont-ils quitté la place de la Nation d'où le cortège a commencé à partir à 10 heures, à près de 6 km de là ? Ce n'est pas sûr. Ils sont en tout cas des dizaines de milliers : 100 000, 120 000 ? 200 000 estime la CGT. C'est la manifestation la plus massive, la plus nombreuse sans aucun doute depuis le 23 mars 1979...

La CFDT ne s'était pas jointe à l'appel. On pouvait voir pourtant parmi la multitude un certain nombre de banderoles CFDT ou communes CGT-CFDT : en effet, divers syndicats CFDT, de la santé, de l'EDF, des PTT (l'Union régionale parisienne PTT), des banques et d'autres secteurs avaient appelé à la manifestation.

Manifestation parcourue de nombreux et vigoureux mots d'ordre témoignant de l'hostilité résolue de la grande masse des travailleurs aux graves coups portés par le pou-

MARSEILLE : ON AVAIT RAREMENT VU ÇA

De l'avis général, on avait rarement vu à Marseille une manifestation aussi puissante que celle du 13 mai. CGT, CFDT et FEN y avaient appelé en commun et malgré la pluie, des dizaines de milliers de travailleurs occupaient la Canebière en un cortège très combatif. En tête, les travailleurs de l'usine Prior en lutte contre la fermeture de leur entreprise.



NUCLEAIRE : DANGER...pour le droit de grève

L'action et les débrayages se poursuivent dans les centrales nucléaires. Partie de la centrale du Bugey (Ain) le 24 avril, la lutte s'est étendue à toutes les centrales suite à l'intervention des forces de police à Bugey le 1er mai pour imposer aux travailleurs la « baisse de charge » de la tranche 2 nécessaire au démarrage des travaux d'entretien du réacteur. Nous avons rencontré un délégué CGT de la centrale du Bugey. Il nous donne l'analyse de son syn-

dicat dans la situation présente, en particulier face à la répression de la direction qui vise à supprimer le droit de grève dans les centrales.

« La direction du syndicat considère que nous ne sommes pas dans une période d'offensive générale des travailleurs, et qu'il serait trop risqué de se lancer dans un mouvement de grande évergure au niveau de la centrale, et aussi dans

l'ensemble d'EDF. Un tel mouvement conduirait "à mettre la France dans le noir". Mais il n'est pas sûr que le soutien de l'ensemble des travailleurs et de la population soit assuré pour l'instant. L'Etat bien sûr est prêt à la contre-offensive, et il ne faut pas faire de faux pas.

« On se dit qu'on ne peut pas se le permettre. En plus, on craint la suspension du personnel gréviste et le remplacement par les ca-

dres. Cela fait perdre l'objectif premier de la bagarre, qui était la satisfaction des revendications. C'est vrai, si la direction tente un nouveau coup de force, s'il y a des suspensions et des sanctions, le personnel dans toute la France est prêt à la riposte. C'est sûr, il y aura des débrayages, comme il y en a déjà eu, et donc baisse de production et coupures ; mais ce sera pour lutter contre la suspension des agents grévistes et à ce moment là, s'en sera fini de l'objectif

premier qui était la satisfaction des revendications. C'est ça, au fond, la manœuvre de la direction, quand elle utilise la répression.

« Dans la situation présente, donc, est-ce qu'on peut se permettre de "mettre la France dans le noir" ? Nous disons que la direction n'attend que ça pour contre-attaquer et finalement pour interdire le droit de grève dans le nucléaire. Il faut savoir s'arrêter pour

mieux reprendre au lieu de tout faire d'un coup. »

L'enjeu est donc d'une importance capitale pour le syndicat CGT, puisque c'est la remise en cause du droit de grève dans le nucléaire que vise la direction de l'EDF. Pour l'instant, des discussions se sont engagées entre la direction de l'EDF et les fédérations CGT et CFDT au niveau national. Et le mouvement de pression à la base reste fort et même voit un certain développement.

L'ATTAQUE

En 1965, le CNPF mettait au point un plan concernant la santé et la Sécurité sociale. Avec les mesures déjà prises par Barre et celles contenues dans le projet de loi Berger prochainement soumis au Parlement, Ceyrac a de quoi être satisfait, les patrons vont enfin pouvoir « stabiliser leurs charges sociales ». Pour les travailleurs, la pilule est autrement amère.

Depuis janvier 1979, 1,25% supplémentaire au titre de l'assurance vieillesse.

Depuis avril 1979, 0,24% supplémentaire au titre de l'assurance chômage.

Depuis août 1979, 1% supplémentaire appliqué sur la totalité du salaire (pour un salaire brut de 3 000,00 F, cela fait 30,00 F en moins).

Au total, pour l'année 1979, cela fait une ponction de 2,5% sur le pouvoir d'achat.

Depuis janvier 1980, le plafond de la Sécurité sociale a été relevé de 12,08% et la cotisation maladie, à présent dé plafonnée, est passée de 4,5% à 5,5% de la totalité du salaire.

A ces hausses de cotisations vient s'ajouter le fait que les indemnités journalières perçues par les travailleurs malades sont désormais considérées comme un revenu imposable.

POUR LES VIEUX TRAVAILLEURS : ceux âgés de plus de 65 ans devront verser une cotisation vieillesse de 4,70% dans la limite du plafond.

De plus, une cotisation maladie vient d'être instaurée : 1% sur les pensions vieillesse de Sécurité sociale et 2% sur les retraites complémentaires et pré-retraites de l'ASSEDIC.

Enfin, au-delà de 60 jours d'hospitalisation, les personnes âgées devront verser entre 95,00 F et 150,00 F par jour. Payer ou... partir.

POUR LES CHOMEURS : ceux qui n'auront pas, ou plus, droit aux indemnités de chômage n'auront plus aucune protection sociale puisqu'ils perdront du même coup leur droit à la Sécurité sociale.

LA CONVENTION : c'est un accord signé tous les cinq ans entre la Sécurité sociale et les syndicats de médecins. Elle établit le barème des honoraires médicaux. Le respect de cette convention par le médecin permet au malade d'être remboursé.

Actuellement, un médecin peut pratiquer trois tarifs : 40,00 F, 42,00 F ou 45,00 F, le remboursement de 75% à l'assuré s'effectuant sur la base de 40,00 F.

LA NOUVELLE CONVENTION prévoit de limiter dans une enveloppe globale les honoraires et le coût des prestations des médecins. Plus le médecin prescrit, moins il lui sera possible d'augmenter ses tarifs. Le but est clair : le médecin devra prescrire et soigner moins.

Cette nouvelle convention implique dans les faits une médecine à trois étages.

1er étage : le médecin respecte la convention (tarif et limitation de prescriptions), le malade est remboursé.

2e étage : le médecin fixe librement son tarif mais ne dépasse pas le volume des prescriptions imposé par la Sécurité sociale. Dans ce cas, le malade n'est remboursé que pour partie tout en étant pénalisé par la limitation des prescriptions.

3e étage : le médecin n'est pas conventionné, il fixe librement ses tarifs d'honoraires et le volume de ses prescriptions. Dans ce cas, l'ordonnance n'est plus remboursée au malade.

LE TICKET MODERATEUR : il s'agirait que l'assuré paie de sa poche de 5% à 12% des dépenses jusqu'à présent couvertes par les mutuelles.

LES LONGUES MALADIES : elles étaient jusqu'ici remboursées à 100% lorsque les dépenses excédaient 99,00 F par mois. Désormais, plus de remboursement intégral : le malade devra payer 80,00 F par mois, soit pour un an pas moins de 960,00 F (premiers touchés, ceux qui vivent avec le minimum vieillesse).

DANS LES HOPITAUX : la réduction des prestations médicales s'accompagne d'une restriction des dépenses de santé au détriment des soins. On conjugue suppression de lits et compression de personnel.

PAYER PLUS

POUR SE SOIGNER MOINS



NOTRE DROIT C'EST LA SANTE LUTTER C'EST LA CONSERVER.

Quel est l'enjeu de l'attaque du patronat et du gouvernement contre les travailleurs sur la santé et la Sécurité sociale? Quel rôle joue cel-

le-ci dans le système capitaliste? Quelle doit être la cible de la lutte contre cette attaque?

UN SALAIRE INDIRECT

Que représentent les sommes d'argent considérables, équivalentes au budget de l'Etat, que brasse la Sécurité sociale? C'est une fraction du salaire des travailleurs, leur salaire indirect, qui s'ajoute au salaire directement versé par les entreprises. L'ensemble des prestations sociales (dépenses de santé, allocations familiales, allocation logement, assurances vieillesse...) représente, en moyenne, le tiers du salaire total des travailleurs.

Pour faire payer la crise aux travailleurs, restaurer et accroître leurs profits, Giscard-Barre-Ceyrac s'atta-

quent à l'ensemble du salaire : au salaire direct, évidemment, comme le montre la réduction du pouvoir d'achat enregistrée ces dernières années par rapport à l'augmentation réelle des prix ; mais aussi au salaire indirect, à la fois en augmentant les cotisations versées (taux de cotisation augmenté de 2,5% en un an) et en réduisant les prestations. Le premier aspect de l'attaque est donc d'amputer le pouvoir d'achat. C'est tout le sens des décisions qui concernent en particulier les dépenses de santé.

MISE EN CAUSE DU DROIT A LA SANTE

L'assurance maladie représente plus du tiers de l'ensemble des dépenses de la Sécurité sociale. Les dépenses de santé ont représenté, en 1978, 151 milliards de francs, soit près de 3 000,00 F en moyenne par Français.

Ces dépenses sont couvertes environ à 70% par la Sécurité sociale, à 4% par les mutuelles et à 5% par l'aide sociale. Le reste, soit plus de 20% reste à la charge des assurés.

En réduisant les prestations maladie versées par la Sécurité sociale, en réduisant les taux de remboursement des mutuelles, en plafonnant les prescriptions des médecins, il s'agit d'une part d'augmenter la part des dépenses de santé restant à la charge des travailleurs, et d'autre part de tenter de réduire la consommation médicale.

Entre 1970 et 1976, en effet, les dépenses de santé ont augmenté, en

volume (déduction faite de la hausse des prix) de 7,5% par an en moyenne, alors que le PIB (produit intérieur brut) n'augmentait que de 4,1% par an. Pour patronat et gouvernement, c'en est trop : ils veulent que les dépenses de santé

n'augmentent qu'au même rythme que le PIB, soit 2 à 3% par an en volume pendant le VIIIe Plan (1981-1985). C'est une remise en cause explicite du droit à la santé des travailleurs.

RENTABILISER LES HOPITAUX

La rentabilisation des hôpitaux occupe une place de choix dans les mesures prises par la bourgeoisie. Les dépenses d'hospitalisation représentent en effet 48% des dépenses médicales et cette part a augmenté ces dernières années :

DEPENSES MEDICALES	1978 millions de Fr.	% 1978	% 1970
Hospitalisation	73 096	48%	39%
Médecins, Dentistes, Analystes, Pharmacie, Lunetterie	46 671	31%	32%
	31 330	21%	29%
TOTAL	151 097	100%	100%

L'attaque porte maintenant sur les travailleurs des hôpitaux : les dépenses de personnel représentent 70% des dépenses hospitalières, le reste se répartissant en 10% pour le matériel, 5% pour les amortissements, 8,5% pour l'hébergement des malades, 5% pour les médicaments, 1,5% pour l'administration.

La réduction du nombre de lits, des effectifs, les réorganisations en cours dans les hôpitaux, concourent à rentabiliser au maximum le secteur hospitalier. Le témoignage ci-contre montre qu'il n'est pas trop fort de parler de restructuration comme dans la sidérurgie ou d'autres secteurs.

LE ROLE DE LA SECURITE SOCIALE

La Sécurité sociale est une société d'assurances. La plus importante car sa généralisation a permis, en étendant le champ d'application des assurances à caractère social, de concentrer en une seule main,

l'Etat, une masse financière considérable.

La Sécurité sociale joue un rôle de capital financier pour tous les secteurs pour lesquels elle est directement ou indirectement « action-

Une infirmière témoigne

Dans les plans de l'Assistance publique, pour la période 1976-1986, il est prévu de supprimer 16 000 lits sur 37 000. Cela entraînera de nombreuses suppressions d'emplois. Déjà, les « intermittents » qu'on titularisait ne le sont plus. 900 infirmières ont été formées cette année sur Paris. Seulement 750 ont trouvé de l'embauche. 250 sont restées sur le carreau. Les suppressions de poste se font par le non remplacement des départs en retraite et des congés de longue maladie, mais aussi par le non remplacement des intermittents et le licenciement de titulaires par le biais du conseil de discipline. On fait tout pour éliminer les mères de famille du personnel. C'est pour cette raison entre autres qu'on va nous changer les horaires. Auparavant, on travaillait de 7h à 15h30 le jour, de 15h à 23h pour la garde, de 23h à 7h du matin pour la veille. Les patrons vont instaurer les 3x8 avec rotation tous les 3 mois. Cette formule aurait l'avantage pour eux de faire payer beaucoup moins d'heures de nuit. Celui ou celle qui travaillerait de 13 à 21h par exemple, serait absent(e) de chez lui (elle) pour les deux principaux repas. On veut ainsi éliminer les mères de famille au moyen du travail posté.

Le patron met chaque malade en fiche et décompose notre travail en 40 questions qui permettent de le classer - selon le nombre de gestes qu'il nécessite - dans la catégorie valide, semi-valide et invalide, en vue de supprimer là-aussi du personnel. En 75, l'assistance publique a créé une école spécialement pour former les médecins chefs de service à la gestion.

Chez nous, dans la mesure où ils suppriment des lits, ils vont diminuer les effectifs. Ils augmentent le long séjour, éliminent la rééducation et font tout pour accentuer les rotations dans le court séjour (examens d'entrée, radios, etc.). C'est ce qui rapporte le plus. Il faut que les lits soient toujours occupés, ainsi on en garde de moins en moins pour les cas d'urgence. Bientôt la chirurgie se fera dans un autre centre et les familles du quartier ne pourront plus venir voir leurs malades, rentabilité oblige!

Les malades sont bien sûr touchés par ces mesures que le député Berger appelle « maîtrise de l'hospitalisation ». Ainsi, les patrons diminuent même le linge. De 6 changes, on est passé à 4 : un de moins la nuit, un de moins le jour. On travaille sans gants ce qui est dangereux avec les allergies et les eczémas, pour nous et pour les malades. Puisque nous n'avons pas de gants, il nous faudrait nous laver les mains entre chaque malade. Mais pour un dortoir de 112 personnes, il n'y a pas un seul point d'eau. La nourriture diminue en quantité et en qualité : un plat en moins depuis novembre. La viande et les légumes ont été remplacés par un plat dit « protidique ». Un grand mot pour désigner du gratin, de la purée ou du chou-fleur. Ils n'ont de la viande que deux fois par semaine. Le goûter de 16h a également été supprimé depuis novembre. On a aussi supprimé des soins et des médicaments. Ce qui n'empêche pas de poursuivre les essais de médicaments sur les personnes âgées. C'est tout un cirque pour obtenir un berlingot de Javel pour laver le sol. Alors que dans un hôpital l'hygiène devrait être un souci de tous les instants. Comme il n'y a pas de chambre stérile, la moindre maladie se répand très vite.

NOTES : le court séjour : médecine, chirurgie
moyen séjour : rééducation après fracture
long séjour : principalement gériatrie, personnes âgées, handicapés

naire» : les hôpitaux, les laboratoires et, évidemment l'industrie pharmaceutique. La Sécurité sociale joue un rôle essentiel dans la réalisation de la plus-value : les remboursements pharmaceutiques pour les trusts, l'allocation logement pour le secteur de la construction, etc.

Les fonds de la Sécurité sociale sont gérés par la Caisse des dépôts et consignations, gigantesque banque d'état, et permettent de multiples interventions dans l'économie capitaliste sous forme de prêts et subventions aux monopoles.

Entièrement entre les mains de l'Etat bourgeois, la Sécurité sociale est un monopole capitaliste d'état, comme les autres sociétés d'assurances nationalisées à la Libération, comme toutes les entreprises nationalisées. La Sécurité sociale ne saurait être autre chose, en système capitaliste, qu'un instrument de la bourgeoisie monopoliste et de son Etat.

QUELLE CIBLE ?

S'agit-il dans ces conditions, pour la bourgeoisie monopoliste, de « détruire la Sécurité sociale » comme le prétendent les dirigeants du PCF? Et, s'agit-il pour nous « d'arrêter le bras des destructeurs de la Sécurité sociale » comme le disait G. Seguy le 1er mai?

Il ne saurait être question pour la bourgeoisie de disloquer l'appareil centralisé d'informations, de fichiers, de statistiques, de contrôle, que constitue la Sécurité sociale. Il ne saurait être question de disloquer ce monopole d'état, et tous les moyens qu'il donne à la classe dominante sur tout le secteur de la santé.

Il s'agit, au contraire, de rentabiliser au maximum la Sécurité sociale pour accroître les profits tant dans la santé que dans l'ensemble de l'économie.

Une riposte réelle de la classe ouvrière aux attaques de la bourgeoisie contre le droit à la santé, contre les acquis des travailleurs, nécessite de désigner clairement la cible : il ne saurait s'agir de « défendre » une institution qui est un monopole capitaliste d'état, dont l'objectif n'est pas de satisfaire les besoins de santé de la population, mais de permettre à la bourgeoisie d'accroître ses profits. La cible, c'est l'ensemble des mesures prises pour rentabiliser et restructurer la Sécurité sociale, pour remettre en cause le droit à la santé. La loi Berger, qui représente aujourd'hui la généralisation et l'extension des nombreux coups portés aux travailleurs ces derniers mois, doit être mise en échec. Là est le véritable enjeu.

AVEC LE PARTI

24 ans - O.S. métallurgie
à Reims-entreprise de
350 ouvriers-
50% syndiqués-un seul
syndicat : CGT

GILLES DU PCF AU PCML

Secrétaire de
section-élu pour la
cinquième fois délégué du
personnel-ex-militant
du PCF
Pourquoi est-il organisé
aujourd'hui au PCML ?

Claude Lebrun : Tout d'abord, qu'est-ce qui t'avait amené à adhérer au PCF ? Dans quel contexte et sur quelle base ?

Gilles : En novembre-décembre 1976, il y avait une grève assez dure sur l'usine. Ça faisait 15 jours que j'avais mon premier mandat de délégué du personnel (CGT). Les permanents du comité de ville du PCF étaient tous les jours devant la boîte. C'est sur la base de cette grève que j'ai adhéré au PCF, début 77. Comme militant, c'est un bien grand mot, car si l'on n'a pas des responsabilités, on est plutôt une main d'œuvre pour diffuser des tracts, des bons de soutien... Ça ne va pas plus loin.

C.L. : Comment te situais-tu par rapport au Programme commun et aux questions politiques ?

G. : C'est Borchini (secrétaire de l'union locale CGT) qui m'avait recruté. La 1ère discussion que j'ai eue avec lui, c'est sur la dictature du prolétariat, parce que j'étais contre son abandon.

Les explications des responsables ne m'avaient pas convaincu. C'était du genre : « Ce n'est plus à l'ordre du jour si on veut s'allier avec les socialistes... » et aussi, qu'il n'y aurait pas d'intervention de la bourgeoisie, en somme, elle se laisserait déposséder pacifiquement. Et je citais l'exemple du Chili. Les responsables PCF répondaient que pour le Chili, c'était la faute des « gauchistes » qui ont semé la merde...

Bref, ils m'ont plutôt convaincu du contraire.

LES QUESTIONS SUR L'UNION DE LA GAUCHE ELUDEES

Par ailleurs, j'étais d'accord avec le Programme commun, sur la base « mieux vaut l'Union de la gauche que la droite qui repasse ». En plus, les sondages permanents donnaient la majorité à la gauche, ça remontait le bonhomme. Un an avant mars 78, l'espoir pour le Programme commun augmentait. Alors, on éludait les questions qui se posaient à nous (sur l'alliance avec les socialistes, l'attitude des communistes...), volontairement on n'en discutait pas. « On se contentera de ce qu'il y aura », disait-on.

C.L. : Et après mars 78 ?

G. : Après la défaite de mars 78, pas mal de gars, essentiellement des militants syndicalistes (dans la boîte ce sont sensiblement les mêmes que les militants politiques), ont voulu avoir des discussions approfondies sur les questions qui avaient été étouffées. Tel sur la dictature du prolétariat et le XXIIe Congrès... où les responsables avaient utilisé un double langage, selon que celui à qui ils s'adressaient était pour ou contre.

PREMIERS CONTACTS AVEC LE PCML

C.L. : Dans quelles circonstances es-tu rentré en contact avec le PCML ?

G. : A la même époque (avril 78), lors d'une réunion syndicale

à travers les questions que je posais, j'exprimais un désaccord profond avec les « explications » sur la défaite (c'est la faute au PS, etc.).

Parmi les militants présents, il y avait Lionel (du bureau du syndicat des métaux et membre du PCML), qui a bien vu mes désaccords et on a commencé à en discuter. Les éléments qu'il a avancés m'ont servi pour argumenter un peu plus, car pendant des mois, j'avais argumenté pour le programme commun.

Le désarroi des militants et plus généralement des ouvriers et les attaques du pouvoir contre les travailleurs, renforçaient mon opinion que la ligne politique du Programme commun était une erreur extrêmement grave. Puis les discussions avec les camarades du PCML, plus suivies à partir du mois de juin, m'ont amené à comprendre que ce n'était pas seulement une erreur, mais toute une ligne qui débouchait sur ça.

La question de « comment démissionner du PCF » (Lionel avait lui aussi quitté le PCF quelques mois auparavant) n'ayant pas été vraiment abordée, on a laissé de côté les possibilités d'explications dans le PCF. Elles étaient peut-être encore possibles pendant six mois.

C.L. : Ne crois-tu pas qu'en y restant, il y avait un danger de récupération par le PCF, d'autant qu'il est très expérimenté dans ce genre de choses ? N'est-ce pas aussi des illusions sur les possibilités de mener la lutte dans ses rangs ?

G. : On a discuté des illusions. Mais, à la fois je ne pouvais plus y rester et à la fois ce n'est pas évident d'être communiste, même si on en a les idées. C'est à dire que si j'avais rencontré une autre organisation révolutionnaire, j'y serais peut-être car je ne connaissais pas les différences de points de vue politiques, sinon l'image des « gauchistes » préfabriquée par la direction du PCF. Par contre, le fait que la LCR (trotskyste) ait appelé à voter « union de la gauche » au 2e tour, ça m'a étonné, ils m'ont donné l'impression qu'ils avaient baissé leur froc, contrairement aux marxistes-léninistes.

Il faut dire aussi que si j'avais rencontré Lionel trois mois

Ce qui m'a convaincu d'adhérer au PCML

Pendant la période qui a suivi avril 78, je ne militais pas politiquement. Or, pour moi, il y avait le fait que L'ACTION SYNDICALE, CE N'EST PAS TOUT. On n'a pas des idées communistes pour les laisser dans sa poche. Il faut les concrétiser par l'action d'une manière organisée et c'est pourquoi entrer dans un parti est nécessaire.

Je suis arrivé à la conclusion que le nombre de militants n'était pas déterminant, mais sa ligne politique, pour ne pas conduire à un nouveau mars 78.

Même si le Parti n'est pas capable de diriger la classe ouvrière actuellement, ce qui est important, c'est qu'il existe. Pourquoi ? Non pas seulement comme gardien des idées, mais surtout pour aller à la lutte - surtout politique - et faire adhérer des communistes pour s'agrandir.

Tu vas me dire : ceux de la boîte avec lesquels j'étais au PCF (notamment ceux qui ont rendu leur carte), comment ils ont pris ça ?

Ils sont relativement d'accord sur la nécessité de s'organiser en parti, toujours en conscience que l'activité syndicale ne suffit pas. C'est donc un point de vue commun avec nous. A partir de là, ils peuvent accepter que je sois militant du PCML et comprendre que ce n'est pas contradictoire avec le fait de militer à la CGT. Sans l'action quotidienne, ils n'en seraient jamais arrivés là : ils voient que le PCML n'est pas un parti qui veut mener des actions minoritaires, ils en sont convaincus par la pratique.

avant ou six mois après, ça ne se serait peut-être pas passé de la même manière. Donc, la période c'est très important et suivant l'objectif poursuivi par le PCF. En ce moment, c'est peut-être favorable aussi.

QUE PEUT FAIRE UN PETIT PARTI ?

C.L. : Y avait-il beaucoup de problèmes politiques à résoudre ?

G. : J'étais pratiquement d'accord sur tous les points de dis-

ussion (après six bons mois). Le plus difficile, c'était les questions internationales, vu le problème de l'URSS : est-ce un pays socialiste ou pas ? Car ça amène à renoncer à des choses auxquelles on a cru et qui sont présentées comme un idéal.

Le problème majeur qui s'est posé, c'est : qu'est-ce qu'un tout petit parti peut faire ? Même si j'y rentre, est-ce que ça ne va pas être peine perdue ? Ajouté à cela la grossière caricature qui est faite des « gauchistes » dans le PCF qui - de plus - sont tous mis dans le même panier.

Dans les stages CGT du 2e degré, il y a un cours sur l'attitude à avoir par rapport aux « gauchistes ». Il y est fait ressortir qu'ils n'ont pas de ligne politique, que ce sont des fouteurs de merde... pour éviter précisément de confronter les lignes politiques. Eventuellement, « ils ont de bonnes idées, mais pas de bonnes méthodes »... d'où, pour moi la longue période de discussions.

Or, Lionel m'a donné une autre image de ce que pouvait être un parti d'extrême-gauche. Les camarades ne m'ont pas forcé la main pour l'adhésion et ça m'a mis à l'aise. A la fois, j'approuvais cette attitude et en même temps je me disais « il en faut des discussions pour rentrer au PCML ». Je faisais la comparaison avec les méthodes du PCF.

AU PCF

« Au PCF, j'avais eu une réunion de cellule en un an, au moment de sa création, c'est tout. »

« Il n'y a jamais de travail de réflexion ni de plan de travail pour les adhérents, mais uniquement des tâches d'exécution. »

La boîte, au niveau local, a une certaine réputation de lutte.

« Maintenant, ils ont mis Lambin (le maire de Reims) dans la cellule pour ne pas la laisser dans la nature. Ce sont des militants de l'extérieur qui viennent distribuer les tracts du PCF ! »

DEMANDE DE CONTACT

Prenez contact avec le Parti communiste marxiste-léniniste

NOM
Prénom
Lieu de travail
Adresse
Code postal

(A retourner à L'Humanité rouge - BP 201 - 75926 Paris Cedex 19)

CINEMA

«Une terre faite des os des morts»

«Le Christ s'est arrêté à Eboli» de Francesco Rosi avec Gian Maria Volonte



«Sur cette terre sombre, sans péché et sans rédemption, où le mal n'est pas un fait moral mais une douleur terrestre, le Christ n'est jamais descendu. Le Christ s'est arrêté à Eboli». Carlo Levi écrira cette phrase sur la première page de son livre : «Le Christ s'est arrêté à Eboli» d'où est tiré le film de Francesco Rosi. En 1935 Carlo Levi, dans le film Gian Maria Volonte — médecin, artiste peintre, antifasciste

du nord de l'Italie est assigné à résidence par Mussolini dans le sud de l'Italie, en Lucanie et plus précisément à Gagliano.

Il va découvrir là un monde inconnu, une misère insoupçonnée, il va aussi découvrir un peuple : celui des paysans misérables du Mezzogiorno. La grande force de Gian Maria Volonte est d'avoir su rendre l'attention de Carlo Levi à ce monde nouveau qui l'entoure et

qu'il apprend à connaître, attention aux êtres et aux choses.

Après Eboli, le train s'arrête et pour se rendre à Gagliano, il faut emprunter des moyens de fortune. Et Carlo Levi va découvrir que pour les gens de Gagliano, Turin est plus éloigné que l'Inde et la Chine. La capitale de cette «terre faite des os des morts» est New York où les hommes émigrent. «Je suis le papa et la maman» dit

une femme pour expliquer ensuite que les hommes à l'origine de ses 17 grossesses sont tous aux Etats-Unis.

Seuls 6 rôles sont interprétés par des professionnels : Carlo Levi, sa sœur qui vient le visiter dans son exil, le «Podestat», petit chef fasciste de village, le curé qui vide son sac au cours du sermon de Noël, une villageoi-

se et un nobliau local. Par de splendides images, Rosi décrit l'existence misérable des habitants, panoramiques sur la campagne, gros plans sur les gestes quotidiens, travaux des champs. Mais qu'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit pas d'une pastorale, Rosi n'en reste pas au vécu, à l'apparence. Il montre les paysans dans leurs rapports avec leurs maîtres, avec «ceux de Rome».

C'est le vacarme du haut-parleur de la propagande qui vient perturber les travaux des champs. Reproduisant les aboiements du Duce, il explique que la conquête de l'Abyssinie par les troupes italiennes donnera des terres aux paysans pauvres. «Avec l'argent de la guerre, ils feraient mieux de reconstruire le pont qui est écroulé depuis trois ans».

C'est le baron qui vient collecter ses fermages. C'est le podestat qui vit en parasite, «représentant de l'autorité au-dessus des lois».

Et New York, la ville-mirage que les hommes évoquent avec nostalgie.

Voilà comment l'histoire marque de son empreinte la vie de ce «bout du monde».

Pour le dire, pas de discours didactique asséné de façon pesante, Rosi suggère par une image, un mouvement de caméra sur un visage.

C'est en 1935 que Carlo Levi devient le docteur et l'ami des paysans de Gagliano, mais tout cela a-t-il vraiment changé? Même si c'est à Turin, à Bâle ou plus au nord, en RFA, quand on naît paysan dans le sud de l'Italie, il faut toujours s'expatrier pour vivre.

Léon CLADEL

TOM HORN (DE W. WIARD) DEMYTHIFIER LES HEROS

A la fin du siècle, Tom, ancien éclaireur de l'armée, après avoir participé à l'extermination des Indiens, se retrouve sans emploi; il devient tueur à gages, puis, trop gênant, sera lui-même éliminé.

L'intérêt de ce film est de montrer que les héros «virils au grand cœur» à la John Wayne, qui faisaient régner l'ordre, le colt d'une main, la bible de l'autre, n'étaient en fait que de vulgaires assassins à la solde d'hommes riches, à la solde d'une classe. Rien à voir avec les preux cow-boys, chevaleresques et tout, qui défiaient leurs adversaires les yeux dans les yeux... Une balle dans le dos, c'est beaucoup plus sûr! Ces hommes autour desquels on a bâti des légendes n'étaient que des tueurs... Dès que leurs méthodes sont devenues par trop anachroniques, ils ont été éliminés pour une nouvelle «race» d'hommes de main, assermentés, plus étroitement contrôlés par leurs maîtres. Avec l'instauration d'une société capitaliste plus structurée, les tueurs à gages ont été remplacés par des fonctionnaires... Et Buffalo Bill apprit à monter à cheval pour faire du cirque.

PAR LA GRANDE PORTE : LE TIERS MONDE A CANNES

Toujours le même succès pour le festival de Cannes qui rassemble 35 000 professionnels pour 27 films dans la sélection officielle et 50 dans les sélections parallèles.

L'un des 4 films représentant les USA, *Being There*, est de Al Ashby, réalisateur de *Retour*, Bertrand Tavernier, Maurice Pialat et Alain Resnais représentent, eux, le cinéma français.

A noter dans la sélection officielle un film yougoslave de Goran Paskaljevic, *Traitement de choc*, qui met en scène un médecin face à des alcooliques en cure de désintoxication. On avait beaucoup parlé l'an dernier du film de Zafraovic sur la résistance, *L'occupation en 26 images*. Un film philippin, *Jaguar*, de Lino Brocka qui a déjà réalisé *Insiang* projeté voici un an en France.

Un jour comme un autre de l'Indien Mrinal Sen et *Bye bye Brasil* du Brésilien Carlos Diegues. Une première : la sélection d'un film de République populaire de Chine : *Le roi dragon*.

Il faut se réjouir de cette entrée du cinéma du Tiers Monde dans la sélection de Cannes. Cannes c'est aussi et surtout un marché du film; il faut espérer que ces films seront achetés par les distributeurs français et que nous pourrions les voir...

«LE MOULIN DU FRAU» par Eugène Le Roy.

Le livre débute en 1844, et nous conduit jusqu'aux années 80. Eugène Le Roy dans un style enrichi d'expression du terroir décrit la vie et les aspirations des travailleurs des campagnes en butte à l'exploitation des propriétaires fonciers et des aristocrates.

Tous les films de Francesco Rosi sont caractérisés par un souci de réalisme. Même s'il tourne en extérieur, à partir de situations réelles avec bien souvent des non professionnels, il n'en reste pas à l'apparence, à l'immédiat. Au delà de ce qui est vécu, de ce qui est perçu par ceux d'en bas, il essaie toujours de montrer les rapports de classes, de remonter des effets aux causes. A partir d'une mort violente, il construit un film enquête. C'est la violence qui accouche de l'histoire. Pourquoi «Mattei» est-il mort? Pourquoi les habitants de la «via Sant'Andrea» ont-ils été tués dans un éboulement? Pourquoi les soldats sont-ils exécutés?

Dans *L'affaire Mattei*, il a posé le premier au ciné-

ma le problème du pétrole, dans *Main basse sur la ville*, il dénonce les promoteurs immobiliers et leurs liens avec les plus hautes institutions, dans *Le moment de la vérité*, il s'interroge sur ce qui pousse un jeune paysan espagnol à devenir Miguelin le Torero. Avec *Les hommes contre*, ce sont les fondements impérialistes de la guerre de 14 qui sont mis à nu. *Giuliano*, *Lucky Luciano* nous montrent-ils seulement les pratiques de la Mafia? Non, c'est aussi bien la nature du pouvoir d'état qui est placée sous le projecteur. Rosi situe chaque problème dans sa dimension historique en opérant un constant va et vient entre le vécu immédiat du peuple et les mécanismes du pouvoir. Avec Rosi, la caméra ne se contente pas de voir, elle analyse.



Francesco Rosi : quand la caméra va au-delà des apparences

...TELE RENDEZ-VOUS...TELE RENDEZ-VOUS...

Mardi 20 mai
Dossiers de l'écran, A2
PIERRE DE COUBERTIN
ET L'OLYMPISME

JOHN WAYNE
Le dernier shérif
7 FILMS SUR TF1 ET FR3

«Les jeux olympiques vont-ils disparaître?». Tel est le thème du débat. Le film introductif est centré sur le baron de Coubertin qui organisa en 1896 les premiers jeux d'Athènes et définit la Charte olympique. Les grands moments des jeux olympiques seront évoqués avec leurs ombres et leur lumière. Parmi les documents d'archives, on trouvera des extraits des *Dieux du stade*, filmé aux jeux olympiques de Berlin en 1936 par Leni Riefenstahl, cinéaste du IIIe Reich. Ces jeux de 36 que l'on évoque de plus en plus en parlant des prochains jeux de Moscou. En effet, comment parler d'amitié entre les peuples, lorsqu'on sait que le pays organisateur occupe militairement la Tchécoslovaquie et mène une guerre d'invasion en Afghanistan, lorsqu'on sait que dans ce pays même les droits les plus élémentaires sont bafoués?

Il y a un an, le 11 juin 1979, disparaissait John Wayne. Comme il fallait s'y attendre, la télévision française va rendre hommage à cette figure du cinéma américain.

Chaque jeudi à 20h30, du 15 mai au 12 juin, FR3 lui consacre un cycle en diffusant cinq westerns de la fin de sa carrière. Successivement : *Les voleurs de trains*, *Les cow-boys*, *Les cordes et la potence*, *Une bible et un fusil* et *Le dernier des géants*.

Le 12 mai, TF1 programme à 14h30 *La maison des sept péchés*, que Wayne a tourné aux côtés de Marlène Dietrich et le 15 mai, à 12h50, *Rio Grande*.

Taille 1m95, poids 100 kg, avec sa démarche de cavalier, son roulement d'épaule caractéristique, il incarnait un héros monolithique sûr de son bon droit. Le cow-boy civilisateur. Dans *Fort Apache* par exemple, il incarne un officier de la cavalerie américaine prêt au sacrifice contre les

«méchants indiens». Dans *Hatari*, il est le guide au cœur de l'Afrique qui n'a peur ni des Africains ni des fauves. Dans *Les bérêts verts* : un GI's qui se bat dans la jungle vietnamienne pour défendre la bannière étoilée là où elle n'aurait jamais dû aller.

John Wayne s'est principalement illustré dans le western, ce genre qui exalte la conquête et le génocide des Indiens. La loi et l'ordre, il ne les incarne pas seulement au cinéma. En 1950, il soutint activement le sénateur Mac Carthy dans sa chasse aux communistes et aux démocrates. Dans les années 60, il tourna *Les bérêts verts* pour exalter la sale expédition américaine au Vietnam. Mais le western spaghetti a remplacé le western hollywoodien et *Tom Horn*, dernier western en date narre la fin tragique d'un tueur à gages (voir ci-contre).

L'acteur du cinéma US le plus connu actuellement n'est pas un shérif mais un petit homme roux à lunettes qui fait avec talent des films sur ses états d'âme : Woody Allen. Les Américains ont dû quitter le Vietnam, la bannière étoilée a été brûlée en Iran. Les gendarmes du monde ont perdu l'initiative, il n'y a plus de shérif au cinéma.

...TELE RENDEZ-VOUS...TELE RENDEZ-VOUS...

Pour qui meurent les Tchadiens ?

Les combats se poursuivent à N'Djamena, la capitale du Tchad où, depuis plusieurs semaines, on compte les morts par milliers dans la guerre qui oppose les Forces armées du Nord (FAN) de Hissène Habré à la coalition des Forces d'action commune (FAC). Difficile d'y voir clair dans cette guerre fratricide entre Tchadiens... Mais est-il si sûr qu'elle ne se déroule qu'entre Tchadiens ?

Le 28 avril dernier, les 1100 militaires français installés au Tchad quittaient le pays après y avoir stationné pendant plus de dix ans. Dix ans au cours desquels la France n'a cessé d'intervenir dans les affaires de ce pays, n'hésitant pas à participer aux combats contre le Front de libération nationale du Tchad (Frolinat). Il faut dire que la France possède de gros intérêts dans ce pays. C'est ainsi par exemple que la Compagnie française de développement des textiles contrôle la production essentielle du Tchad, le coton. Celui-ci représente 75% des exportations du pays. La politique française a toujours été dictée par un souci : préserver les intérêts des monopoles capitalistes français au Tchad. C'est cette politique qui conduisit à intervenir directement, à placer un officier français à la tête des services de renseignement. Depuis ces dernières années, la politique française consiste à utiliser les uns et les autres à son service, à utiliser les uns contre les autres ; quand un agent n'est plus

bon, on en prend un autre. C'est ainsi, par exemple, qu'il semble bien qu'Hissène Habré, le séquestrateur de Françoise Claustre, fut monté en épingle par la France. Ainsi le « rebelle » dont on nous a tant parlé il y a quelques années put devenir ministre de la défense, ayant l'ambition de prendre les rênes du pouvoir au détriment du président Goukouni. Et puis, il y a la Lybie qui pratique une politique expansionniste à l'égard du Tchad, occupe une partie de son territoire, entraîne et arme certains groupes. Ainsi,

l'arrière-fond du conflit tchadien est une lutte entre l'impérialisme français et l'expansionnisme régional lybien. Au cours des récents combats, l'armée française a apporté son appui à Hissène Habré tandis que la Lybie approvisionnait le camp adverse.

Mais pourquoi les troupes françaises ont-elles évacué le pays ? D'une part elles risquaient de se trouver confrontées directement à des troupes lybiennes, et surtout, avant que ce départ s'effectue, il semble que des tractations ont eu lieu. La

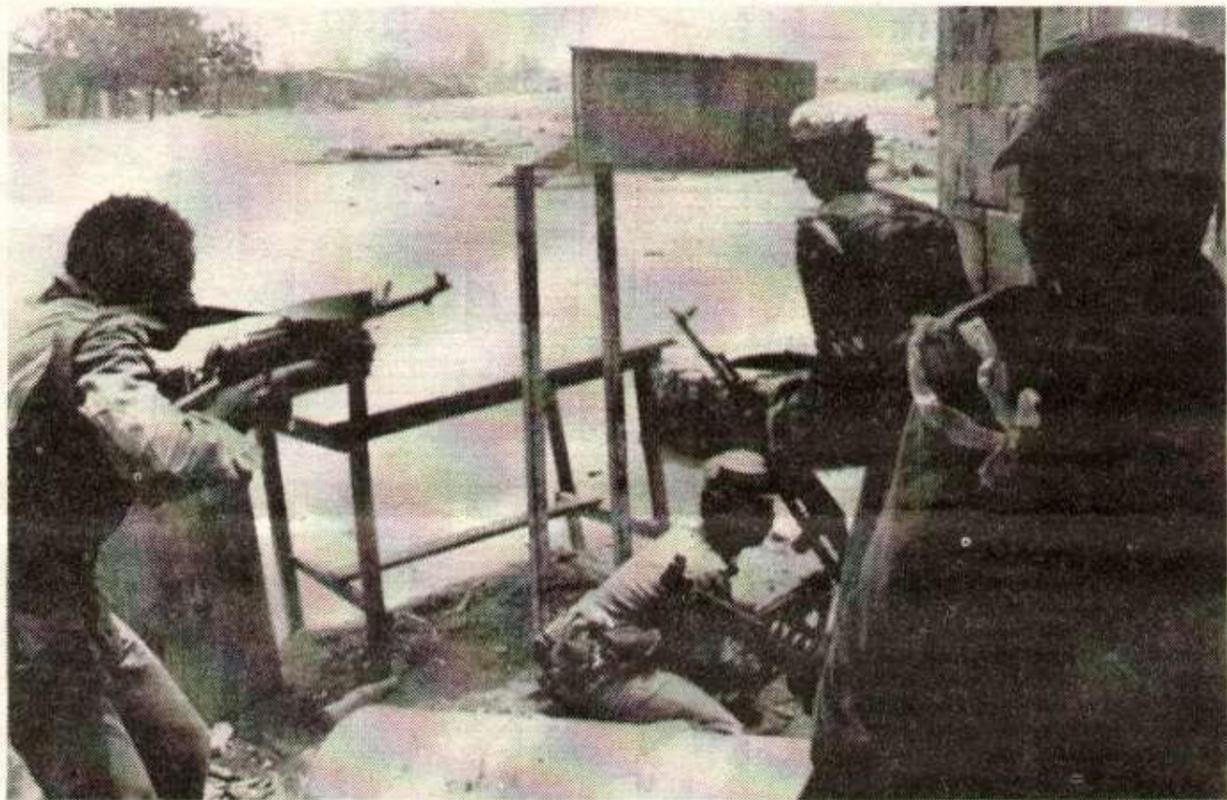
France a laissé tomber Hissène Habré, en échange de quoi, le président Goukouni s'est engagé à combattre les Lybiens. Dans les milieux militaires français on voulait une nouvelle fois intervenir directement aux côtés d'Hissène Habré mais cette solution a été rejetée. D'autres solutions existent pour préserver les intérêts français. Ne dit-on pas, par exemple, que le colonel Kamougué, vice-président du gouvernement tchadien, entretient de très étroites relations avec le ministère français de la coopération. Ce qui ne l'empê-

chait pas de combattre contre Habré.

Et puis, si besoin en est : les parachutistes français ne seront pas loin du Tchad, à Bouar, en République centrafricaine.

Pour qui meurent les Tchadiens ? Certains pour les intérêts de la France, d'autres pour les ambitions de Khadafi. L'intérêt du peuple tchadien passe par le rejet de ces deux ingérences. C'est la condition pour que le Tchad puisse trouver la paix.

Pierre BURNAND



Afghanistan

D'après une information de l'Agence Associated press en provenance de New Delhi une colonne blindée soviétique a été détruite par la résistance afghane au mois d'avril, dans la vallée de Panjsher, à 125 km de Kaboul. Plus de 100 Soviétiques ont été tués à cette occasion et 38 autres faits prisonniers. Cette victoire est attribuée aux déserteurs afghans dirigés par le général de brigade, Ahmed Shah. Les troupes soviétiques étaient entrées dans la vallée fin mars. Au début, elles n'avaient rencontré qu'une faible résistance et avaient pu s'emparer de plusieurs villages. Au cours du combat, 13 véhicules blindés soviétiques ont été détruits avec des missiles antichars de fabrication soviétique. Quatre hélicoptères ont également été détruits.

Selon des voyageurs arrivés à New Delhi, de violents combats ont également eu lieu début mai dans la région de Ghazni, au sud-ouest de Kaboul. Les soviétiques ont lancé une importante offensive dans ce secteur, mettant en œuvre 600 à 900 chars, des hélicoptères et des Mig. Les combats auraient fait plusieurs milliers de victimes. Un Afghane a déclaré avoir vu arriver dans un hôpital de Kaboul vingt-quatre enfants mutilés provenant de cette région. Selon l'Alliance islamique pour la libération de l'Afghanistan, les Soviétiques auraient procédé aux bombardements de villages à la suite de combats qui ont eu lieu dans la province du Badakhstan.

A Kaboul, les élèves et les étudiants n'avaient toujours pas repris les cours le 9 mai, malgré la répression sanglante dont ils ont été l'objet.



SUEDE : LE PATRONAT A DU RECULER

On n'avait pas vu cela en Suède depuis 1909. Du 25 avril au 11 mai, le pays a été paralysé par la grève. Tout a commencé quand le patronat n'a accepté d'accorder qu'une augmentation de 2,3% des salaires tandis que la centrale syndicale LO réclamait 11,3%. Devant le refus du patronat d'accepter un compromis, dès le 25 avril, les transports se sont mis en grève : trains, métro, avions. Le 2 mai, le mot d'ordre de grève a été étendu. Le patronat a riposté en décrétant le lock-out. Au total, environ 1 million de personnes ont cessé le travail. Le patronat a dû finalement accepter une augmentation des salaires de 6,8% pour 800000 travailleurs. Dans le secteur public, les salaires de 1 200 000 travailleurs sont augmentés de 7,3%. Ces augmentations sont combinées avec une baisse de l'impôt sur le revenu.

RENCONTRE INDIRA GANDHI-HUA GUO FENG A BELGRADE

Les obsèques de Tito ont été l'occasion d'une rencontre entre Indira Gandhi et Hua Guo Feng. Selon l'agence de presse indienne, les chefs des deux gouvernements auraient décidé de se revoir prochainement pour « devenir bons amis ». L'intervention soviétique en Afghanistan, que l'Inde a refusé d'approuver malgré les pressions soviétiques dont elle a été l'objet, a eu comme conséquence inattendue de créer les conditions d'une amélioration des relations entre les deux pays les plus peuplés du monde. Il n'y avait pas eu de rencontre à ce niveau depuis que Chou En lai et Nehru se rencontrèrent à Bandoung.

LA GREVE DE LA FAIM D'ABDELATIF LAABI

D'après le comité international pour la libération d'Abdelatif Laabi, emprisonné pour délit d'opinion, celui-ci a engagé depuis le 30 avril une grève de la faim. Il proteste ainsi contre le refus des autorités marocaines de lui permettre de se soigner. D'après le comité, les jours d'Abdelatif Laabi sont en danger.

(Comité Laabi c/o Esprit, 19 rue Jacob, 75006 Paris - Tél. 354-99-70).

COMORES : UN APPEL DES ETUDIANTS

Dans une déclaration commune, les stagiaires et étudiants comoriens résidant dans différents pays (Arabie saoudite, Côte d'Ivoire, Réunion, Tunisie, Maroc, Haute Volta, France) dénoncent la situation régnant dans leur pays : « Depuis le mois de février dernier, notre pays est traversé par d'importants mouvements sociaux. Les ouvriers de Shongo Dunda revendiquent avec raison l'indemnisation des accidentés de travail et le droit à des indemnités de retraite de vieillesse. Les instituteurs cherchent pour le bien de notre pays à faire valoriser leur métier en réclamant l'application d'un juste barème de traitement et le droit à s'organiser en syndicat ; lycéens et collégiens, après les intoxications alimentaires dont ils sont fréquemment victimes, cherchent à faire valoir le droit à des meilleures conditions de vie et d'études... »

« ...l'enlèvement de leur domicile et la séquestration de deux patriotes dont Moustoufa Saïd Cheikh, les condamnations prononcées contre les personnes arrêtées au mois de février constituent des atteintes inadmissibles aux droits universellement reconnus à l'homme, un défi insolent aux principes démocratiques de la Charte de l'ONU et de

l'OUA dont se réclame la République fédérale islamique des Comores. »

BRESIL : DES DIRIGEANTS SYNDICAUX TOUJOURS EMPRISONNES

Après 41 jours, la grève des métallos de Sao Bernardo a pris fin. Les travailleurs ont été contraints à ce recul sous les coups de la répression. Plusieurs dirigeants syndicaux ont en effet été arrêtés au cours de la grève. Le 12 mai encore, un dirigeant syndical a été arrêté alors qu'il venait de prendre la parole. La démocratisation du Brésil dont on entend parler ici et là est bien relative !

OPEP : LE PRIX DES HYDROCARBURES AUGMENTERA SELON L'INFLATION

Les ministres du pétrole des pays de l'OPEP réunis en conférence extraordinaire ont pris une décision importante. Ils ont décidé d'indexer l'évolution du prix du pétrole sur l'évolution des prix à l'exportation et l'évolution des monnaies. L'Algérie, l'Iran et la Lybie, si elles sont d'accord sur ce principe, ont fait

état de leur désaccord sur les modalités de fixation de l'indexation.

KAMPUCHEA : ECHEC DE L'OFFENSIVE VIETNAMIENNE DE LA SAISON SECHE

Dans une interview accordée dernièrement à l'Agence Chine nouvelle, le premier ministre du gouvernement du Kampuchea démocratique, Khieu Samphan, a fait état de l'échec de l'offensive de la saison sèche des troupes vietnamiennes. Cette offensive a eu lieu en trois étapes : « La première étape a duré deux mois : octobre et novembre derniers. Les Vietnamiens ont engagé 8 divisions dans une opération de nettoyage et de destruction dans le centre et le nord-est du Kampuchea, cherchant à étouffer la résistance dans ces régions et à marcher ensuite vers l'ouest ; la seconde étape a duré deux autres mois : décembre dernier et janvier de cette année. Les Vietnamiens ont concentré au cours de cette période leurs forces dans les régions frontalières limitrophes de la Thaïlande et tenté d'exterminer l'armée du Kampuchea démocratique dans l'ouest et le nord-ouest du pays ; la troisième étape a duré de février à nos jours. L'élan de l'offensive ennemie est affaibli et l'ennemi n'a pas pu briser les lignes de défense des forces du Kampuchea démocratique. »

Yougoslavie, le péril vient de l'Est

Après la mort de Tito, quelles menaces pèsent sur la Yougoslavie ? D'une unité nationale difficile à préserver aux ambitions bulgares ; ce ne sont pas les périls qui manquent. L'URSS cherchera à les exploiter.

Claude LEBRUN

Au cours de la cérémonie pour ses obsèques, les dirigeants yougoslaves ont réaffirmé les principes définis par le président Tito et notamment la volonté de rester maîtres de leur pays. Si la Yougoslavie est un des rares pays où le peuple est mobilisé et même entraîné pour faire face à toute agression, si le peuple yougoslave a déjà démontré qu'il était farouchement attaché à son indépendance, nul n'ignore que certains dangers la guettent.

Pourquoi l'URSS est-elle fondamentalement le principal danger ?

L'URSS est très gênée par le puissant mouvement que constitue « les non alignés » et dont Tito était un incontestable leader, car ce mouvement joue un grand rôle pour dénoncer et contraindre la politique hégémoniste de l'URSS (Afghanistan, Cambodge). Depuis quelque temps déjà avec l'aide et par l'intermédiaire de ses satellites — surtout cubains et vietnamiens — elle cherche à faire basculer le mouvement dans son camp (n'oublions pas que Cuba en est l'actuel président en exercice). Pour en arriver là, quoi de plus logique que d'essayer d'en ébranler le principal pilier qu'est la Yougoslavie : cette dernière se rangeant dans le camp soviétique, que deviendraient les non alignés ? C'est un enjeu de taille.

La Yougoslavie est en même temps un pont très avancé en direction de l'Europe de l'ouest et ses côtes maritimes sont sur plusieurs centaines de kilomètres en face de l'Italie.

Une invasion du type de celle perpétrée en Afghanistan n'est peut-être pas dans l'immédiat l'hypothèse la plus probable. Ceci d'autant plus que l'URSS ne pourrait la justifier par aucun accord et elle sait qu'elle devrait alors affronter une guerre très longue. L'URSS peut jouer sur d'autres tableaux avant d'en arriver là, notamment sur le difficile équilibre entre les différentes nationalités, en s'appuyant sur la Bulgarie par exemple à propos de la Macédoine. Mais aussi en utilisant divers opposants au régime, sans oublier ses agents directs que sont les pro-soviétiques appelés « kominformistes ».

L'unité interne de la Yougoslavie est certainement le principal facteur de sa sécurité. Mais rien ne dit

que cette unité ne peut pas être sapée par des influences extérieures.

Héritées du passé, les disparités d'une région à l'autre sont très importantes et peuvent être utilisées par des ennemis de l'intérieur et de l'extérieur. La tendance constante est toutefois à la diminution des écarts.

Trois exemples.

En septembre 1976, le revenu annuel des habitants de la Slovénie était le double de celui de la moyenne nationale, alors qu'il n'était encore que de 30% dans le Kosovo (la région la moins développée).

En ce qui concerne la production industrielle, les résultats du 1er semestre 1977, comparés à ceux de 1976, indiquaient un accroissement de 11% en moyenne. Les républiques les moins développées ont connu pour la même période, sauf le Kosovo, une progression spectaculaire : plus 25,9% au Monténégro, plus 17% en Macédoine, plus 12,5% en Bosnie-Herzégovine ; tandis que les plus industrialisées progressaient moins vite : Slovénie 10%, Croatie 9,1%.

Dans le domaine de l'enseignement, de très gros efforts ont été entrepris dans la lutte contre l'analphabétisme. Ils sont concentrés sur les régions retardataires. Toutefois, les différences sont encore très grandes : 1,2% d'analphabètes en Slovénie, mais 23,2% en



Bosnie-Herzégovine et 31,5% au Kosovo.

UNE MOSAÏQUE DE PEUPLES

La population yougoslave est estimée actuellement à 22 millions d'habitants, répartis dans les 6 républiques fédérées et les deux régions autonomes.

A côté des six nations serbes, croates, bosniens, macédoniens, slovènes et monténégrins, vivent de nombreux groupes consti-

tuant des minorités importantes. Lors du dernier recensement en 1971, il y avait 1 309 535 Albanais, 477 374 Hongrois, 126 989 Turcs, 83 866 Slovaques, 78 485 Tziganes, des Bulgares, des Roumains, des Italiens...

Chacune de ces minorités a le droit de se servir de sa langue maternelle dans la vie courante, l'enseignement, les affaires judiciaires et administratives.

DES CONTRADICTIONS DU PASSE QUI PEUVENT RESURGIR

La région des Balkans comprend : la Yougoslavie, la Bulgarie, la Grèce, l'Albanie (et la partie européenne de la Turquie).

Les conditions nouvelles surgies au lendemain de la guerre faisaient espérer aux dirigeants communistes des pays balkaniques que pourrait être mis un terme aux pommes de discorde dans cette région, notamment par une juste solution du problème des nationalités.

En décembre 1944, deux projets pour une « Fédération des Slaves » sont envisagés. Celui de la Bulgarie prévoyait une confédération sur la base égalitaire de deux Etats. Celui des Yougoslaves qui prévoyait une fédération de plusieurs républiques (où la Bulgarie serait une république au même titre que la Croatie, la Serbie...). Le problème d'une fédération bal-

canique rebondit fin janvier 1948. En février, le PC de l'URSS se prononce pour trois fédérations : Pologne-Tchécoslovaquie, Roumanie-Hongrie et Bulgarie-Yougoslavie.

Aucune de ces fédérations n'a jamais vu le jour. Mais un peu plus tard s'est

posée la question de la Macédoine. C'est un problème complexe qui a déjà été l'objet de luttes au cours de la 2e partie du XIXe siècle après la libération de l'occupation ottomane. La question macédonienne fut l'une des causes des guerres balkaniques.

LA MACEDOINE

La Macédoine est aujourd'hui une des six républiques de Yougoslavie. Mais une partie du peuple macédonien vit également en Bulgarie et en Grèce. C'est une région de grande importance pour être maîtresse de la péninsule balkanique (voie de passage des armées de tous les temps, l'Adriatique, la mer Egée...).

Au lendemain de la résolution du Kominform (28 juin 1948) excluant la Yougoslavie de ses rangs, l'idée est lancée dans les pays de démocratie populaire de la région des Balkans, de la création d'une « République populaire autonome de Macédoine ». Elle regrouperait : la république yougoslave de Macédoine et les territoires macédoniens de Grèce et de Bulgarie.

Après l'échec de la résistance grecque qui est définitivement vaincue le 20 août 1948, cette idée est abandonnée.

Aujourd'hui, la spécificité de la Macédoine grecque semble s'être atténuée, notamment du fait de l'implantation dans la région de Grecs rapatriés de Turquie. Depuis quelques années, la Bulgarie ne reconnaît plus l'existence d'une population macédonienne distincte, la faisant même disparaître de ses statistiques. Pour elle, les Macédoniens sont des Bulgares et cela s'accompagne ouvertement de revendications territoriales.

Les Yougoslaves considèrent que la Bulgarie se fait « l'instrument d'une politique de bloc qui a montré au Vietnam comme au Kampuchea et en Afghanistan à quel danger elle menait ». Ils disent qu'une telle politique favorise dans la région l'intrusion d'influences « extra-balkaniques », c'est-à-dire celle de l'URSS. « Après Tito comme avec Tito, nous nous opposerons fermement à cette politique ».

SERBES ET CROATES

Parmi les contradictions existant entre les différents peuples de Yougoslavie, celles entre Serbes et Croates sont très anciennes. Elles sont souvent évoquées et pourraient être ranimées.

Pendant la seconde guerre mondiale, les « Oustachis » (extrémistes croates) avaient collaboré avec les nazis. Ils s'appuyaient sur eux pour essayer de créer une Croatie indépendante. De tels groupes, violemment anticommunistes, existent toujours. Tout comme les groupes extrémistes serbes, ils auraient des contacts avec les pro-soviétiques (dit « Kominformistes ») et les soviétiques eux-mêmes.

Ces dernières années, l'URSS avait créé — chez elle, à Kiev — un « Parti communiste yougoslave » chargé de mener la subversion. Son leader, Mileta Perovic, a été arrêté en avril 1978, ainsi que bon nombre d'autres éléments. Un mouvement décapité ? Ce n'est pas évident. D'autant que des pro-soviétiques doivent encore grenouiller à différents niveaux du Parti (la LCY) et de l'Etat.

Par contre, les relations avec la Roumanie voisine — qui, elle aussi refuse de se soumettre à l'ogre russe — sont excellentes. Elles peuvent être d'un appui précieux. D'autre part, pour éviter ou tout au moins limiter les antagonismes entre les différentes nations yougoslaves, chacune d'entre elles est représentée à égalité dans la direction des affaires de la LCY et de l'Etat.

Idrissa, un nettoyeur parmi d'autres

Il a 37 ans. Il est venu de Dakar en novembre 1973. Là-bas, dans son pays, il avait été licencié par la société commerciale Damag-Score, une société française pour laquelle il travaillait depuis 10 ans comme vendeur. Licencié en septembre 1972. Il est marié. Il a un enfant, né en octobre de cette année-là. Il ne trouve pas de travail. Des compatriotes lui ont écrit de France. Il part. Logé en foyer d'abord, après quelques emplois de courte durée, Idrissa Koundio entre à L'Audacieuse, le 1er janvier 1975. Le voilà nettoyeur du métro. Car L'Audacieuse, «coopérative ouvrière de production», rue des Vignoles, Paris XXe, PDG Jacques Neve, est l'une des entreprises auxquelles la RATP sous-traite le nettoyage. Nous sommes allés le voir pendant la grève, après une assemblée générale, chez lui, dans le logement (une pièce et un réduit «cuisine») qu'il occupe avec maintenant sa femme et ses trois enfants. Un nettoyeur parmi d'autres, comme beaucoup d'autres. Pour lui, chaque jour, chaque mois est déjà difficile. Et la grève, ça a été dur. C'est pour en prendre la mesure que nous étions venus chez lui.

Chaque mois, il envoie au pays 500,00 F en moyenne, des fois moins, des fois plus, chez sa mère qui doit faire vivre sa plus jeune sœur et une autre de ses sœurs dont le mari est mort, avec ses 4 enfants qui ont tous moins de 8 ans. Il a demandé la venue de sa femme en 1975. En même temps, il a fait une demande pour un logement correct. Pour ce logement, il a écrit partout : à des tas de services, et même au ministre des Affaires étrangères. Apparemment, Idrissa Koundio aurait des ressources insuffisantes pour bénéficier d'un HLM.

Son fils les rejoint en 77. D'ailleurs, la grand-mère ne peut plus s'en occuper. Deux autres enfants sont nés depuis ; et malgré toutes les démarches, Idrissa vit toujours dans sa pièce unique avec sa femme et ses trois enfants. Ressources insuffisantes pour avoir un HLM ? Pas pour payer des impôts ! 173,00 F cette année... Pendant la grève, les difficultés se sont aggravées bien sûr, et en plus, certainement en cheville avec le patron, le propriétaire a multiplié les pressions contre lui : menace d'expulsion de son logement s'il ne payait pas sur le champ loyer et charges EDF-GDF. Loyer passé de 350,00 F à 460,00 F en avril (la libération des prix, il faut que ça serve à quelque chose !). Et pour EDF-GDF, Idrissa Koundio a dû payer 1 364,29 F, (et avant même la fin d'avril sous peine d'être vidé).

Idrissa s'en étonne d'autant plus que les années précédentes, c'était une somme de l'ordre de 700,00 F qu'il payait pour tout l'hiver. Il y a sûrement là des choses à éclaircir. En tout cas, le propriétaire, qu'une installation électrique des plus archaïques, voire dangereuse, n'avait pas inquiété jusque-là, l'a subitement fait rénover ! Pour payer tout ça, il a dû bien sûr emprunter. Ce sont ses compatriotes qui logent au foyer tout proche qui l'ont dépanné.

Le propriétaire a monté contre lui le concierge : un jour, il a jeté un pot d'excréments sur un de ses enfants qui jouait dans la cour, et depuis, ses gosses «n'ont pas le droit» de sortir ! La grève, ça a été dur. La femme de Koundio a pu trouver un travail (à mi-temps) pendant la grève. Femme de service à l'hôpital Necker, 4 heures par jour, 900,00 F par mois. Elle partait à 16 heures. Lui, gardait les enfants. Pour la nourriture, il y a eu la solidarité du petit commerçant de son quartier. Ça a été dur. Pour lui aussi le 1er mai, c'était la victoire et la joie, partagée avec tous et avec son fils aîné qu'il avait amené cette fois-là à la Bourse du travail. 240,00 F de plus par mois, pour Idrissa, ça veut dire quelque chose.

Abonnez-vous à «l'Humanité rouge»-hebdo

1 mois : 15F Soutien : 25F
3 mois : 45F Soutien : 90F
6 mois : 90F Soutien : 150F

Pour tout changement d'adresse
joindre 3F en timbre

Devenir apprenti. Comment ?

Pour entrer en apprentissage, il faut être âgé de 16 à 20 ans, posséder un certificat d'orientation scolaire délivré par le centre d'information et d'orientation (CIO), en général transmis par l'établissement scolaire. La durée moyenne de l'apprentissage est de deux ans, mais si vous avez effectué au moins une année pleine dans un établissement technologique (par exemple avoir suivi une première année de LEP/CET) vous entrez directement en deuxième année d'apprentissage. La Chambre des métiers, de commerce et d'industrie, d'agriculture, le service académique de l'inspection de l'apprentissage et l'agence nationale pour l'emploi vous fournissent des listes de patrons embauchant des apprentis.

Dès que l'affaire est conclue tacitement avec votre employeur, vous devez signer un contrat AVANT de commencer à travailler. Ce contrat doit répondre à plusieurs critères : votre patron doit être agréé par le comité départemental de la formation professionnelle ; il doit obligatoirement vous verser un salaire, vous dispenser une formation professionnelle dans son établissement ; vous laisser suivre les cours théoriques — obligatoires — du centre de formation des apprentis (CFA) — au moins 360 heures par an — en vue d'obtenir soit la CAP (certificat d'aptitude professionnelle), soit l'EFAA (examen de fin d'apprentissage artisanal). Le contrat doit être établi en trois exemplaires et contre-

signé par vous, par votre employeur et votre responsable légal (père, mère ou tuteur). Il doit être enregistré par la direction départementale du travail et de l'emploi.

Il peut être résiliable unilatéralement au cours des deux premiers mois d'apprentissage : votre principale occupation étant de balayer l'atelier, par exemple, vous pouvez quitter votre patron sans autre forme de procès, n'oubliez pas néanmoins les deux mois de salaire dus. Pour résilier le contrat d'apprentissage une fois ces deux premiers mois écoulés, ceci se fait à l'amiable (rare) ou juridiquement.

APPRENTISSAGE ET LEGISLATION DU TRAVAIL

Le salaire versé à l'apprenti obéit à la grille suivante : premier semestre d'apprentissage 15% du SMIC, deuxième semestre 25% du SMIC, troisième semestre 35% du SMIC, quatrième semestre 45% du SMIC, si l'apprentissage dure trois ans, lors des cinquième et sixième semestres 60% du SMIC, mais dès que vous avez atteint 18 ans, votre salaire est majoré de 10%. S'il existe une convention collective spécifique à la branche de métiers où vous entrez, c'est celle-ci qui doit être appliquée si le salaire qu'elle prévoit est supérieur à celui envisagé par la grille des salaires des apprentis ; pour connaître l'existence d'une éventuelle convention collective s'adresser aux syndicats.

Si le contrat d'apprentissage stipule que vous avez le devoir de travailler,

cela ne signifie pas pour autant que vous avez signé un contrat d'esclavage. Tout apprenti de moins de 18 ans ne doit pas effectuer plus de quarante heures par semaine — formation théorique en CFA comprise — s'il existe une dérogation, exigez de la connaître, de toute manière elle n'autorise pas plus de cinq heures par semaine en plus des quarante heures. De même le travail de nuit est interdit aux apprentis. Il peut exister une dérogation (boulangers), exigez de la voir ! Si un conflit vous oppose à votre patron, il existe des recours : adressez-vous à l'inspecteur qui assure la liaison entre le CFA et votre patron si, par exemple, celui-ci ne vous laisse pas le temps de suivre les cours théoriques. Comme l'apprenti est un travailleur, il peut s'adresser aux syndicats, à l'inspection du travail.

Souvent les apprentis bénéficient d'avantages en nature, ceux-ci ne doivent jamais remplacer intégralement le salaire, mais être définis en pourcentage par rapport à la paie. Toujours dans l'ordre des revenus, les salaires des apprentis ne sont pas imposables ; ils bénéficient des prestations de la Sécurité sociale en cas de maladie, d'accident du travail.

Les apprentis jouissent des congés payés annuels, plus cinq jours payés dans le mois qui précède les épreuves de CAP ou d'EFAA.

Nathalie VILLOTIERS

FLASH-ECONOMIE

• Jusqu'à 500% de mieux pour les profits • Sept créneaux pour le soutien de l'Etat • Ford et Chrysler (suite) • L'INSEE censuré

La Vie française révèle que les grands monopoles ont vu leur bénéfice net croître en 1979 jusqu'à 500% ! En bonne place : les trusts pétroliers, la CFP (plus 258%) et Elf Aquitaine (plus 153%), le trust Pétrochimie Ugine Kuhlmann (plus 279%) et la financière Eternit (plus 481%). Et la Vie française de souligner : « Les entreprises parviennent à produire autant, sinon plus, avec des effectifs moins importants » et, plus loin : « La modération des charges salariales contribue à accroître la rentabilité ». Non vraiment, il n'y a pas de mystère : en licenciant, en augmentant les cadences de travail pour les travailleurs qui restent, en bloquant les salaires, les grands trusts se portent bien. Il s'agit là des plus gros bénéficiaires depuis 1973.

Le Conseil des ministres vient de définir 7 créneaux sur lesquels l'Etat va centrer son soutien. Il s'agit de l'informatique, les satellites, le nucléaire, l'es-

pace et l'aéronautique, robotique et bureautique. Les plus « créatifs » seront récompensés. Le critère pour accorder le soutien aux monopoles dans ces secteurs : les profits et leur agressivité sur le marché international. Il s'agit par-là d'accélérer le redéploiement.

En France, l'unité de fabrication des boîtes de vitesses de Ford à Bordeaux, qui alimente les chaînes des USA, est placée en chômage technique pendant 15 jours et ce pour la 3e fois en 6 mois. Déjà, une autre semaine d'arrêt en mai est prévue et 3 jours en juillet.

Dans la concurrence féroce que les trusts de l'automobile se livrent, Chrysler-Corp vient d'annoncer des pertes de deux milliards de francs pour le 1er trimestre 80, ce qui porte ces pertes à 5,4 milliards de francs en 9 mois. Résultat : le trust, à tour de main licencié et met en chômage technique les travailleurs.

La dernière étude de l'INSEE sur les prévisions 1985 en matière d'emploi vient d'être censurée : alors qu'elle devait paraître dans le numéro d'avril d'Economie et statistique, elle a été retirée au dernier moment pour « ne pas renforcer l'irritation du premier ministre en diffusant des prévisions à moyen terme, notamment sur l'emploi ».

Pourtant cette étude confirmait celles précédemment publiées et dont nous avons fait état dans les No1199 et 1203 d'HR. Citons en particulier que selon cette étude, 373 000 emplois disparaîtraient dans l'agriculture entre 1978 et 1985 et que l'emploi industriel diminuerait de 38 000 chaque année. Les auteurs, tout en prévoyant une réduction de la durée hebdomadaire du travail (38h30 en 1985), montrent que « la croissance serait insuffisante pour enrayer la montée du chômage ».

Avec l'augmentation de la population active, c'est bien 150 000 chômeurs de plus par an que nous prévoient Giscard-Barre-Ceyrac. Mais, chut ! Si cela se savait...

En toute franchise

(Suite de la page 2)

Le 3 mai 1980
 (...) Ce ne sont bien sûr que de premières impressions et nous n'avons pas lu encore à fond le 1er numéro. L'article p. 2, « Et ils parlent de démocratie », nous avait laissé l'impression que nous n'hésitions pas à lancer des affirmations à la légère contre De Broglie et Poniowski dans le style « Plus on noircit le capitalisme, plus on est révolutionnaire ». En fait, c'est que nous n'avions pas lu le bon article, très argumenté, de la dernière page.

Il nous semble important que les arguments viennent avant les affirmations (ou que les affirmations renvoient clairement à l'argumentation donnée par ailleurs). Bon nombre de sympathisants et de lecteurs possibles de la presse ml ne trouvent en effet pas évidentes toutes nos positions : à nous de leur montrer qu'elles ne sont pas arbitraires, qu'elles ne tombent pas du ciel. Démontrer correctement une de nos idées vaut mieux que l'affirmer dix fois...

Lyon

Le 6 mai 1980
 (...) Le choix d'articles est bon, mais le style est toujours genre « bonnet de nuit » (ça fait l'effet avec les pantoufles aux pieds), style mou et constipé auquel vous nous aviez déjà habitués dans le bimensuel, mais qu'il faut

désapprendre maintenant. Rappelons que le style de l'ancien HR hebdo n'était pas mal. Il faut du mordant, de la hargne, de l'humour cassant, de l'ironie, surtout en ce qui concerne les articles commentaires. A propos, l'édition de Burnand n'est pas mal. A propos de commentaires, une rubrique régulière d'une page du genre « de A à Z » du Canard enchaîné (évidemment sans l'optique anarcho-libérale de ce dernier, mais avec une optique communiste) serait excellent.

La rubrique « 4 milliards d'hommes » est, sur le principe, bienvenue. Mais lorsque vous mettez des chiffres et des citations là ou ailleurs ayez l'obligeance d'en citer aussi les sources (nom de journal ou ouvrage, date et lieu de publication). C'est à cela que se tient la différence entre ragot et information, tout particulièrement pour un journal encore peu crédible comme HR. Aussi, quand vous informez, tâchez d'être aussi précis que possible. Par exemple, dans « 4 milliards d'hommes », sur 8 morceaux d'information, 5 sont plongés dans l'intemporel : « Les pays producteurs et exportateurs de gaz naturel viennent d'obtenir, etc. », mais où et quand ? Ou bien : « Venus de 5 continents, ils ont tenu, à Tripoli (Libye), une conférence... etc. », quand ?

(...) L. Cladel, dans l'article sur Sartre écrit que celui-ci a fait un commentaire sur « La question » d'Henri Alleg dans L'Express du 6 mars 1957. D'après le Canard en-

chaîné du 23 avril 80 (publié donc 3 jours avant HR hebdo), c'est le 9 mars 58 que L'Express devait le passer. Mais il y a eu censure et c'est le Canard du 12 mars 58 qui le publiera sous une forme frôlant la légalité bourgeoise. Cladel ne le savait pas ?

Personnellement, les articles que j'ai aimés le plus sont l'édition de Burnand, celui de Bauby sur le chômage, les pages 8-9, le « Flash Economie », sur la Guadeloupe, le « 4 milliards d'hommes » (même si là vous avez fait élire le premier ministre Banana de Zimbabwe par une chambre spéciale parlementaire présidée par le premier ministre Mugabe), sur le Maroc, sur les Chèques postaux et la critique de Marceau du livre de Gorz.

L'article de Bauby, très concentré il est vrai, représente le type même de démarche à entreprendre pour commencer les enquêtes économiques et sociales. Quant à l'article de Marceau il reçoit bien les arguments de Gorz, mais ça aurait été plus solide d'expliquer brièvement le rapport entre la place dans la production de la classe ouvrière et son rôle historique — combien de gens, y compris chez vous les rédacteurs, le comprennent ? Aussi, Marceau aurait dû donner le nom d'éditeur et l'année de publication du bouquin de Gorz, même si la publication est récente.

En tout cas, on espère qu'il va y avoir une page (et plus) de polémique contre un bouquin ou d'autres ouvrages, par semaine. (...)

Paris

Défendre la paix aujourd'hui Contre qui ? Comment ? Avec qui ?

Gaston Defferre a passé le 1er mai à Odessa, en URSS, ville jumelée avec Marseille. En revenant, il a écrit dans son journal *Le Provençal* un éditorial où on lit : « L'URSS qui est un des deux super-grands, joue, tout autant que les USA si non plus, les premiers rôles dans le concert mondial. Pourquoi s'en étonner, s'en indigner ? Elle est confrontée sur une frontière de 7 500 km de long avec le voisinage d'un milliard de Chinois qui manifestent à son égard une incessante agressivité. Elle doit faire face d'un côté à la Chine, de l'autre aux USA et à la plupart des pays de l'Occident qui la combattent parce qu'elle est une grande nation et parce qu'elle est communiste.

« Elle ne peut rester désarmée dans un monde hostile.

« La France a raison de poursuivre et de maintenir des relations diplomatiques normales avec l'Union soviétique. Le gouvernement français a eu raison de se faire représenter au défilé du 1er mai à Moscou. Le dialogue est indispensable aussi bien pour exprimer la désapproba-

tion, pour essayer d'obtenir des changements tant dans le domaine politique que stratégique, que pour définir ce qui pourrait rapprocher nos deux pays. Le jour où le dialogue sera rompu, il ne restera plus qu'à faire parler les armes. Ce sera la guerre. »

A lire Gaston Defferre, on retient l'image d'une URSS qui serait l'objet de menaces du monde entier et qui, finalement, ne ferait que se défendre. D'abord et avant tout face à la Chine. A croire que Gaston Defferre est fort influençable car il s'agit là d'un des leitmotiv de la propagande soviétique. Il y a quelques jours, l'Agence Tass déclarait : « Il serait curieux de savoir de quelle façon les hommes politiques et les généraux américains définiraient le niveau nécessaire de la défense qu'ils accusent constamment l'URSS de dépasser, si les Etats Unis avaient à leurs frontières nord les forces du Pacte de Varsovie et à leurs frontières sud, au lieu du Mexique, un pays d'un milliard d'habitants qui mène une politique militariste et qui revendique des territoires représentant plusieurs Etats américains. »

Défendre la paix, c'est isoler ceux qui violent les principes

Curieuse défense que celle qui consiste à envahir l'Afghanistan, à fournir l'infrastructure qui a servi à l'invasion du Cambodge par les troupes vietnamiennes, qui consiste à faire la guerre en Erythrée, à continuer à faire stationner des troupes en Angola, à installer des bases militaires au Vietnam, à perpétuer l'occupation de la Tchécoslovaquie. Entre ne pas rester désarmé et mener une telle politique, il y a toute la différence entre le droit à se défendre et le recours aux agressions et à l'expansion militaire. A moins que la défense des frontières ne consiste à les repousser de quelques centaines, voire de quelques milliers de kilomètres ?

A l'heure où chacun peut constater que les USA sont contraints à des reculs dans différentes parties du monde tandis que l'URSS étend sa zone de domination, Gaston Defferre voit, lui, les choses à l'envers. Il voit une URSS menacée.

En particulier par la Chine. Mais Gaston Defferre, qui prétend dénoncer une agressivité de la Chine, peut-il dire dans quel autre pays que la Chine il a vu des bases militaires chinoises ? Que l'on sache, ce n'est pas la Chine qui a envahi l'Afghanistan. Quant à l'attitude des troupes soviétiques à la frontière chinoise, voici des faits qui en disent long : le 16 juillet dernier, dans le district frontalier de Tacheng, des militaires soviétiques ont tué un Chinois, en territoire chinois, tandis qu'ils kidnappaient un vétérinaire. Celui-ci, blessé, a été détenu par les Soviétiques pendant 7 mois durant lesquels il a été soumis à des interrogatoires sur l'organisation de la milice chinoise, la configuration du terrain, etc. Alors, qui menace qui ?

Le moyen de défendre la paix est-il d'agir pour contraindre l'URSS à reculer dans ses agressions, par exemple en soutenant énergiquement la résistance

afghane ? Ou bien est-ce de se contenter de quelques protestations verbales de forme, tout en préconisant le dialogue, tandis que l'URSS maintient son occupation de l'Afghanistan ? En agissant ainsi, comme le fait et le préconise Gaston Defferre, on accepte le fait accompli, les pas en avant dans l'escalade des agressions. Défendre la paix, ce n'est pas prêcher le dialogue avec ceux qui mettent la paix en cause. Défendre la paix, c'est isoler ceux qui violent le principe clé du maintien de la paix : le droit à l'indépendance des pays et des peuples à disposer de leur propre sort. C'est une illusion profonde que de prétendre que le dialogue est la condition de la paix. De la part des dirigeants soviétiques, ce dialogue n'est qu'une tactique destinée à couvrir leur activité réelle, à faire accepter leurs coups de force.

Après l'occupation de la Tchécoslovaquie, le dialogue a payé pour eux : on ne parle même plus actuellement de la présence des troupes soviétiques dans ce pays qui fut souverain ; en sera-t-il de même de l'Afghanistan ? Sous prétexte de défendre la paix, la logique qu'expose Gaston Defferre conduit à la guerre. Les dirigeants soviétiques ne sont pas des gens susceptibles d'être convaincus par la discussion ; ils poursuivent méthodiquement une politique d'expansion militaire. La seule façon de défendre la paix est de les contraindre à reculer en soutenant les forces patriotiques qui leur résistent. Mr Gaston Defferre ira-t-il jusqu'à préconiser le dialogue aux Afghans, aux Erythréens ? Le jour où les dirigeants soviétiques estimeront que les reculs ont été suffisamment importants, que le rapport de forces leur est suffisamment favorable, que les conditions s'y prêtent, ce jour-là ce sera la guerre.

Oui, il y a une troisième voie

« Qui n'est pas dans le camp de l'URSS est dans celui des USA », tel est en substance le point de vue qui a animé la Conférence des PC européens qui s'est tenue les 28 et 29 avril dernier à Paris. Le chef de la délégation soviétique, Boris Ponomarev, l'a affirmé sans ambages en déclarant qu'entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie « il n'existe pas de troisième voie pour les représentants du mouvement ouvrier et des forces réellement antimilitaristes ».

Cette analyse consistant à prétendre qu'entre l'URSS et les USA il faut choisir son camp et que qui n'est pas avec l'un est avec l'autre, est aussi celle du PCF. Il l'a d'ailleurs mise en œuvre en s'engageant derrière l'URSS contre le peuple afghan et en accusant tout ce qui s'opposait à cette agression d'être à la solde de Washington. Il l'a également mise en pratique en organisant avec le PCUS cette conférence pour « la défense de la paix »

ayant pour cible les USA. Le PCF a choisi son camp : celui de l'URSS.

Il existe une autre voie : celle qui refuse la domination de l'URSS et la combat tout en refusant la domination des USA et en la combattant. C'est la nôtre. L'allié le plus proche des peuples d'Europe contre l'URSS et les USA, pour l'indépendance des pays européens n'est autre que le Tiers Monde confronté à la domination des USA et de plus en plus aux agressions de l'URSS. La seule voie réelle d'indépendance pour les pays européens est de s'unir à lui. N'a-t-on pas vu, dernièrement, l'Iran condamner fermement l'invasion soviétique de l'Afghanistan et apporter son aide à la résistance tout en faisant face aux interventions américaines ? S'unir au Tiers Monde, cela suppose de le soutenir dans sa lutte contre toutes les dominations, y compris celle de la France.

Pierre BURNAND

Souscription

S'abonner, abonner à l'hebdo : un soutien précieux

Nous reviendrons dans un prochain numéro sur le budget de l'hebdo, sur la nécessité de rassembler 10 millions supplémentaires de souscription d'ici fin juillet pour aider le journal à sortir. Il nous faudra l'expérience de quelques numéros pour y voir tout à fait clair.

Déjà, la mise au point des comptes met en évidence l'importance de l'abonnement.

Ces dernières années, la parution quotidienne du journal n'était pas très propice à l'abonnement ; dans bien des régions, la réception tardive des journaux envoyés par poste nécessitait l'achat en kiosques pour avoir des nouvelles quotidiennes « fraîches ». Un abonnement à l'hebdo ne présente pas les mêmes inconvénients car sa lecture peut souffrir un jour ou deux de retard. Imprimé dans la nuit du mardi au mercredi, l'hebdo est expédié le mercredi et peut être dans toutes les mains pour le week-end. La formule d'abonnement est d'ailleurs une nécessité pour les villes, villages et quartiers que nos ressources financières limitées ont contraint de rayer de la distribution NMPP, réduite en quantité et en extension.

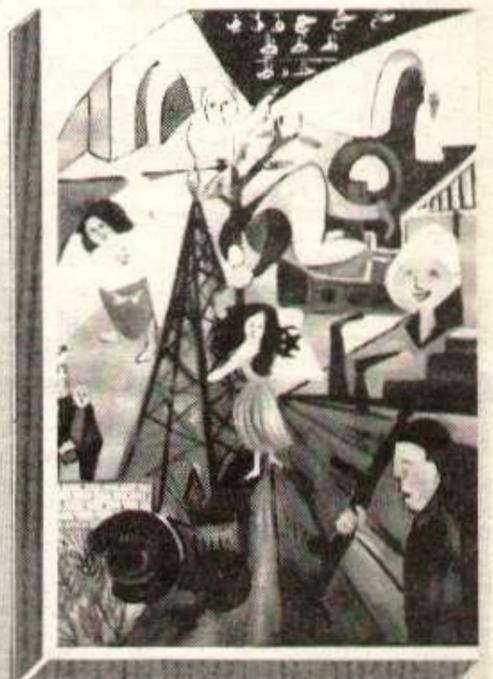
L'abonnement est une forme de soutien au journal. Soutien politique avant toute chose, il manifeste un intérêt renouvelé pour l'hebdo, disons une fidélité au combat qu'il mène. Il est un soutien financier car il fournit des liquidités à l'avance pour l'achat de matériel nécessaire à sa confection. Ceci est très vivement ressenti pour les débuts de notre hebdo qui sert les abonnés du quotidien « suspendu » et du bimensuel sans avoir reçu le financement correspondant de ces publications. Autrement dit, faire des abonnements, des nouveaux abonnements, se réabonner dès fin d'abonnement, sont des nécessités urgentes.

Enfin, l'abonnement manifeste un soutien au Parti. C'est une bonne formule de lien militant entre le Parti et ses amis. Dans les « porte à porte », sur les marchés, à l'entreprise, se multiplient les lecteurs plus ou moins réguliers de notre journal. Il est souvent très difficile d'aller les revoir chaque semaine, de leur mettre l'hebdo dans leur boîte aux lettres assidûment ; cela crée des complications de comptabilité aussi. Pourquoi ces amis, ces lecteurs ne seraient-ils pas abonnés à notre journal ? Les formules pour un mois (15,00 F) et trois mois (45,00 F) ne sont pas trop coûteuses : pourquoi ne pas en profiter, en faire profiter autour de nous ?

l'humanité rouge

ALI ABBOU : OUVRIER

IMMIGRE ALGERIEN ET ARTISTE



Condamné à mort par la justice colonialiste française pour son activité au sein du FLN
Ali Abbou relate ici comment il est devenu peintre et pour quoi il peint.

« J'ai commencé à peindre très jeune, à l'âge de 6 ans à l'école coranique. Je voyais les enfants européens du quartier aller à l'école, faire des dessins. J'ai eu envie d'apprendre. J'ai commencé alors à faire des dessins pour moi-même, avec les moyens du bord : sur des planches de bois peintes à la chaux et à l'aide d'espèce d'encre de Chine que je préparais avec de la laine brûlée, diluée dans de l'eau. Je commençais à faire des dessins, je n'avais pas les moyens de faire de la peinture.

Vers les 8 ans, un ami de mon père qui arrivait de France a remarqué mes dessins et lui a dit : « Pourquoi ne le fais-tu pas entrer dans une école française ? L'arabe, c'est bien beau, mais pour le moment, ce qu'il faut, c'est qu'il apprenne au moins à lire le français ». « Oh, non — répondit mon père — je suis commerçant et le commerce que je lui laisse lui suffit ». Mais, moi, je voulais rentrer dans une école française pour apprendre à lire le français comme tous mes camarades. Je voyais des Algériens comme moi qui faisaient leurs devoirs dans la rue. Je les regardais faire... Je voulais à tout prix arriver à quelque chose.

Je suis rentré à l'école française. La première année, il y avait un concours de dessins. On nous a donné les moyens de peindre : de la gouache, des feuilles à dessin. Nous étions nombreux. Je me souviens : le premier dessin que j'ai réalisé représentait un laboureur au lever du soleil et un bateau en pleine mer. Quand on a sélectionné les dessins, j'étais parmi les premiers ! Un beau jour, je me suis rendu avec mon père chez le directeur qui était un ami de mon père. Il lui a dit : « Ton fils est très bon en dessin et en peinture ». Il a ajouté : « Si tu veux, je vais te l'envoyer aux Beaux arts ». Mais mon père a refusé catégoriquement.

Cela ne m'a pas empêché de continuer à dessiner avec tous les moyens du bord. Vers l'âge de 11 ans, je suis venu en France. J'ai connu pas mal de choses... dont j'évite de parler aujourd'hui ! Je me suis mis à la recherche de travail. Partout l'on me refusait, j'étais un peu trop jeune. On ne me prenait même pas comme apprenti. J'étais à la charge de mon oncle. Je me suis mis à peindre, à faire des portraits dans les rues pour gagner

« C'est une toile sur la libération des femmes algériennes. J'ai tenté de lui donner un caractère authentiquement algérien. On aperçoit les maisons de la casba, un groupe de femmes, de jeunes filles et de femmes dévoilées avec le drapeau qui flotte. Des enfants courent partout. Les femmes crient des slogans de libération. J'ai peint ce tableau pour témoigner de la participation des femmes algériennes à la révolution. En souvenir de toutes les manifestations des femmes algériennes qui eurent lieu vers la fin de 1961.

« Il n'existe pas à ma connaissance de peintres algériens, en tous les cas aucun résident en France, qui ait abordé ce thème dans leur peinture. J'ai jugé important de mettre en évidence que la femme algérienne fait partie intégrante de la révolution et qu'elle commence à revendiquer l'égalité avec l'homme. Au travers de cette peinture, je veux marquer une étape de l'histoire de la femme algérienne. »



de l'argent. Dans les bars, je faisais le portrait d'une fille ou d'un homme. Je leur montrais et ils me donnaient 5 ou 10 francs. Puis, j'ai trouvé du travail, d'abord comme apprenti. J'ai laissé passer pas mal d'années sans peindre.

En 1956, j'ai repris la peinture. Je commençais à fréquenter le milieu de Montmartre, à connaître pas mal de peintres, à les observer. Je ne pouvais toujours pas me mettre à la peinture à l'huile. Je travaillais sur des feuilles de dessin avec du pastel. Je les vendais dans les cafés arabes : c'étaient des dessins décoratifs sur l'Algérie, des portraits de chez nous, des femmes, des vieillards ; cela leur faisait plaisir de les voir dans un bar. Ils me donnaient 15 ou 20 francs, parfois 30 francs. J'arrivais à tenir le coup.

Puis un jour, en Seine et Oise, à Mante la Jolie, j'ai préparé une exposition avec un jeune poète algérien et aidé par quelqu'un. C'était ma première exposition. Pendant quelques temps, je traduisais certains de ses poèmes en

peinture. Cela n'a pas duré longtemps.

Il y a eu les événements d'Algérie. J'ai été arrêté. Il a fallu attendre la fin de la guerre d'Algérie pour ma libération. J'ai repris mes activités en pleine indépendance, au sein de l'Amicale des Algériens ; j'ai recommencé parfois à peindre mais j'étais préoccupé. Mon grand souci était d'abord d'organiser la jeunesse algérienne. Je n'avais pas non plus le temps de peindre. De temps en temps, je faisais un dessin pour décorer le local. Cela a duré de nombreuses années. D'autres événements ont bouleversé notre pays, l'Algérie, dont des renversements politiques. Malgré tout, mon souci demeurerait : un jour, je deviendrais peintre ! Entre-temps, je m'étais marié, j'avais des enfants.

En 1966, j'ai traversé une période de grande transformation politique qui ne m'a pas permis de continuer la peinture. J'ai été obligé de me remettre à la recherche de travail. A Marseille, ce fut impossible. J'ai dû quitter cette ville pour Lyon. J'ai enfin

réussi à trouver une place fixe dans une usine de produits chimiques. Cela a duré jusqu'en 1970. J'étais stable ; j'avais des enfants, une maison à moi. Un jour, ma femme m'a dit : « Pourquoi ne peindrais-tu pas quelques tableaux pour décorer un peu la maison ? ». Je me suis dit : c'est une bonne idée ! Et j'ai réattaqué quelques toiles. Dès la première, j'ai senti que je n'avais pas perdu le coup de main... une première, une seconde, une troisième. Je suis arrivé ainsi à une dizaine. Au cours d'une discussion, des camarades m'ont dit : « Pourquoi n'exposes-tu pas à Lyon ? On sait que tu peins, on a vu tes toiles ». « Oh, je ne pense pas que cela va marcher ! ». J'ai fait une première exposition à Lyon ; j'ai vendu quelques tableaux ; cela m'a encouragé ! Puis, après, j'ai exposé sans cesse : 2 à 3 expositions par an.

Voici les principales : à Lyon, en Algérie, à Nantua, à Vichy, à Saint Etienne, dans l'Ain et dans la région où je travaillais, dans

des galeries, des bars, dans des manifestations, des festivals, le 14 juillet ou le 1er mai. Je peignais beaucoup en public. Peindre en public est une des meilleures façons de m'exprimer. En public, ce n'est pas de la tricherie.

« TRADUIRE LE PASSE DE L'ALGERIE DANS MA PEINTURE »

Dans ma peinture, j'exprime d'abord l'Algérie nouvelle. Ce n'est pas une question de profit. Je le répète, si je vends mes tableaux, ce n'est pas une question de commerce parce que je travaille à l'usine et que je gagne bien ma vie. C'est simplement pour pouvoir progresser dans ma peinture. De temps en temps, lorsque mes moyens me le permettent, je peins un tableau sur la révolution algérienne et je le mets de côté. Je recherche la révolution avec une peinture moderne dans le style de la révolte. Cela ne plait guère à certaines personnes en Algérie qui aiment à admirer de beaux paysages de chez nous.

Il y a tout un ensemble de caractéristiques que je réunis dans une toile. Des personnes me disent parfois : « Avec cette toile, on pourrait en peindre 5 ou 6 ! ». Mon souci permanent demeure le passé. L'Algérie actuelle, tout le monde peut la découvrir. Notre objectif politique est connu dans le monde entier. Pour notre jeunesse qui n'a pas connu les souffrances de l'Algérie ancienne, notamment pour ses peintres, ses écrivains, ses poètes, ses chanteurs, je voudrais traduire le passé dans ma peinture.

Je prépare une grande exposition sur ce sujet. Je ne peux pas dire dans combien de temps. Peut être un an, deux ans... Mais il me faut dénoncer tout ce que j'ai vu dans la révolution algérienne. J'y tiens énormément. J'ai même quelques toiles sur la chambre à gaz. Beaucoup de mes compatriotes, après les avoir contemplées, se sont exclamés : « C'est beau ce que tu fais, mais ce sont des juifs ! ». Oui, bien sûr, mais toutes les souffrances, il faut les dénoncer, de quelque pays qu'elles proviennent. Dès qu'il s'agit de souffrances, il faut les dénoncer. J'y tiens énormément.